



/ LIVRET DE L'ÉTUDIANT

2017-2018

/ LIVRET DE L'ÉTUDIANT

2017-2018

/ Le mot du directeur

Vous voici donc à l'ENS et vous vous demandez, comme tous vos condisciples, ce qu'est cette institution, à quoi elle sert, d'où elle vient, comment on y vit... Cette brochure, qui survole certains éléments historiques, qui cite les textes institutionnels, mais qui décrit également l'organisation concrète des études et rend compte, enfin, de la vie quotidienne à l'École, sera votre premier guide. Quant aux vraies réponses à toutes ces questions légitimes qui vous hantent, vous les élaborerez vous-mêmes au fil de vos expériences, et je n'ai pas de doute que vous deviendrez rapidement des experts ès ENS, aussi habiles dans la description des parcours d'études que dans le maniement de notre jargon ou dans la contemplation des Ernests !

L'arrivée à l'École est un moment fort de votre vie, et vous la ressentez certainement comme l'aboutissement d'un parcours difficile, la récompense bien méritée de tant d'efforts. Eh bien vous vous trompez : ce moment est, au contraire, celui d'un nouveau départ. Vous voici à l'aube d'un parcours de trois ou quatre ans, voire sept ans pour tous ceux, ils sont nombreux et je m'en réjouis, qui s'engageront dans une thèse après leur scolarité. Sept ans, à votre âge, c'est presque l'éternité, et c'est avec cet horizon en tête qu'il faut que vous réfléchissiez à votre parcours de formation, et aussi aux métiers que vous envisagez. Car s'il est une singularité de l'École à laquelle nous sommes attachés, c'est la grande liberté intellectuelle qui y règne, celle qui vous permet, après discussions avec votre tuteur, d'élaborer votre parcours de formation.

Tous statuts confondus, vous êtes, vous les normaliens de l'École, le cœur de notre établissement. L'École vous propose l'environnement : un cadre (cent mille mètres carrés), des bibliothèques (près d'un million de volumes), des laboratoires de recherche (trente-sept unités de recherche du meilleur niveau, réparties dans quinze départements), des partenaires universitaires, en premier lieu bien sûr les vingt quatre établissements de Paris Sciences et Lettres, mais aussi des partenaires extérieurs auprès de toutes les grandes universités de la région parisienne, de multiples possibilités de séjours à l'étranger ! Mais n'utilisez pas passivement les ressources qui vous sont proposées ; c'est vous qui devez être les acteurs de votre parcours et de cette vie intellectuelle propre à notre École, elle qui a marqué tant de générations de normaliens. La richesse de notre établissement s'est toujours bâtie sur la symbiose entre ses différentes composantes, sur la fertilité de leurs échanges. Soyez créatifs, allez écouter ce qui se passe dans d'autres disciplines, vivez pleinement cette très belle période de formation qui s'ouvre devant vous !

Marc Mézard
Directeur de l'ENS

/ Sommaire

1. L'ENS

L'ENS - **8**

Mission de formation - **10**

Organisation et instances - **13**

2. LES ÉTUDES À L'ENS

L'ENS dans l'offre de formation nationale - **22**

Direction des Études - **23**

Structure des études littéraires - **24**

Structure des études scientifiques - **26**

Organisation des départements littéraires - **28**

Organisation des départements scientifiques - **31**

Service de la scolarité et des concours (SAE) - **34**

Bibliothèques - **36**

Éditions Rue d'Ulm - **38**

Vie associative - **39**

Vie associative PSL - **42**

Partenariats entreprises et insertion professionnelle non académique - **44**

Pôle PESU - **45**

3. L'ENS PRATIQUE

Présentation des services administratifs - **48**

Restauration - **51**

Logistique et carte multifonctions - **52**

Pôle Ressources Lettres (PRL) - **53**

Informatique - **54**

Pôle Santé - **56**

Prévention et sécurité - **58**

4. ANNEXES

Plans - **62**



1. L'ENS

L'ENS - 8

Mission de formation - 10

Organisation et instances - 13

L'École normale supérieure de la rue d'Ulm a été créée par la Convention nationale par le décret du 9 brumaire an III (1794) :

« Article premier. – Il sera établi à Paris une École normale où seront appelés, de toutes les parties de la République, des citoyens déjà instruits dans les sciences utiles, pour apprendre, sous les professeurs les plus habiles dans tous les genres, l'art d'enseigner... »

Organisée par le décret impérial du 17 mars 1808, elle est destinée à la formation des professeurs des lycées. Elle est rattachée à l'Université par le décret du 10 novembre 1903.

Une École normale supérieure de jeunes filles a été fondée par la loi du 26 juillet 1881, au moment où le législateur s'est préoccupé de l'enseignement secondaire des jeunes filles.

D'abord installée à Sèvres, elle a connu pendant l'Occupation diverses vicissitudes et fut installée par la suite au 48 boulevard Jourdan, Paris 14^e.

Le décret n° 85-789 du 24 juillet 1985 crée par fusion de ces deux établissements l'École normale supérieure.

L'École dépend aujourd'hui du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

LA MISSION DE L'ÉCOLE

« L'École prépare, par une formation culturelle et scientifique de haut niveau, des élèves se destinant à la recherche scientifique fondamentale ou appliquée, à l'enseignement universitaire et dans les classes préparatoires aux grandes écoles ainsi qu'à l'enseignement secondaire et, plus généralement, au service des administrations de l'État et des collectivités territoriales, de leurs établissements publics ou des entreprises ». [décret n° 87-695 du 26 août 1987 modifié par les décrets n° 94-1161 du 22 décembre 1994 et n° 2000-681 du 18 juillet 2000 qui définit ainsi ses missions (art. 2)]

Le recrutement principal de l'ENS s'effectue sur divers concours, correspondant aux différentes sections des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) littéraires et scientifiques. L'École recrute ainsi **192 élèves par an**, qui acquièrent un statut de **fonctionnaire stagiaire**, et bénéficient de **quatre ans de scolarité rémunérée**.

En plus, l'ENS recrute **une vingtaine d'étudiants étrangers** au moyen de la «Sélection internationale» et sélectionne un peu plus d'une centaine de **normaliens étudiants français ou étrangers**, issus des universités ou des CPGE, qui bénéficient de la même formation que les élèves. Il s'agit principalement d'une formation universitaire sanctionnée par des masters, le plus souvent cohabilités avec les universités parisiennes, couvrant plus de cinquante spécialités «recherche». Cette formation par la recherche est spécifique à l'ENS, elle inclut une forte

ouverture interdisciplinaire et une dimension internationale et se trouve enfin sanctionnée par le «diplôme de l'ENS».

L'ENS assure également des **préparations à l'agrégation** pour les normaliens, et pour des auditeurs provenant de diverses universités et écoles, conformément à sa mission de formation des cadres de l'enseignement secondaire.

Au-delà de la formation des élèves et des étudiants, l'École normale supérieure remplit une seconde mission de **développement de la recherche** fondamentale et appliquée et de diffusion de l'information scientifique et technique. Cette mission est assurée dans la **quarantaine de laboratoires** et fédérations de recherche rattachés à l'ENS et le plus souvent associés, plus ou moins étroitement, au CNRS ou à d'autres grands organismes de recherche.

LES PERSONNELS

LES PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE

A l'École normale supérieure sont affectés pour y effectuer leur recherche et leur enseignement plus d'une centaine d'enseignants chercheurs, qu'ils soient maîtres de conférences ou professeurs. Interviennent aussi dans l'offre de cours de nombreux enseignants attachés à d'autres établissements d'enseignement supérieur.

Spécificité de l'École, les quelque 60 agrégés-préparateurs ou agrégés-répétiteurs, affectés à l'ENS pour une durée limitée, participent à l'enseignement tout en préparant leur doctorat ou en effectuant un travail post-doctoral.

Ajoutons enfin que les nombreux chercheurs du CNRS, de l'INSERM ou d'Inria

affectés dans les 35 laboratoires abrités dans les murs de l'École normale supérieure participent aussi à la vie scientifique et pédagogique proposée aux élèves.

Toute cette communauté de chercheurs et d'enseignants assure le tutorat des élèves et des normaliens étudiants. Signalons aussi qu'au-delà de la scolarité « traditionnelle » à l'ENS, plus de 700 normaliens poursuivent leurs activités dans les laboratoires installés dans l'École.

LES PERSONNELS BIATSS

A côté des personnels d'enseignement et de recherche près de 400 personnels ingénieurs, administratifs et techniques participent au bon fonctionnement de l'école et de ses laboratoires. Ils contribuent, de manière décisive et au quotidien, à la qualité de l'accueil et du séjour des étudiants. Ils sont responsables de l'animation du réseau des 10 bibliothèques, du service de la scolarité, de l'hébergement des étudiants et visiteurs étrangers (700 chambres sur trois sites), de la restauration, de la sécurité, de la logistique et de l'entretien des bâtiments. Moins visibles, mais tout aussi importants pour la bonne marche de l'école, le service financier et le service des ressources humaines, basés au 29 rue d'Ulm, gèrent un budget annuel de 100 millions d'euros.

Enfin, un certain nombre de personnels administratifs et techniques assurent, avec leurs collègues des organismes de recherche tels que le CNRS, l'INSERM, l'INRIA, la gestion, la logistique et le soutien technique des 35 laboratoires hébergés dans les départements littéraires et scientifiques de l'ENS.

/ Mission de formation

LES NORMALIENS ÉLÈVES, NORMALIENS ÉTUDIANTS ET NORMALIENS DE LA SÉLECTION INTERNATIONALE

L'École normale supérieure recrute chaque année par concours **192 élèves français ou ressortissants de l'Union européenne** (100 littéraires, 92 scientifiques), issus pour la plupart des classes préparatoires (mathématiques spéciales MP*, PC*, BCPST, INFO, PSI ; premières supérieures ou khâgnes AL et BL) Ces élèves acquièrent le statut de fonctionnaire stagiaire et sont rémunérés.

Ils souscrivent un engagement décennal selon les termes duquel ils sont tenus d'exercer une activité professionnelle dans les services d'un état membre de l'Union Européenne, de leurs collectivités territoriales ou d'une entreprise de leur secteur public, dans les services de l'Union Européenne ou d'une organisation internationale, ou dans une institution d'enseignement supérieur et de recherche, durant dix ans comptés à partir de leur entrée à l'école.

Les élèves ont une scolarité de quatre années qui peut être interrompue par une voire deux années de congé (CST) pour convenances personnelles, études, stages en France ou à l'étranger.

L'ENS recrute également **132 normaliens étudiants** issus des universités françaises ou étrangères, de classes préparatoires et pour quelques-uns de l'enseignement universitaire de médecine (PCEM 2) et de

pharmacie (PCEP 2). Ils sont sélectionnés de façon exigeante pour venir suivre une formation en tout point semblable à celle que reçoivent les élèves au cours de leurs trois années de scolarité. Ce cursus est centré sur un master et comporte en outre de nombreux compléments de formation privilégiant l'interdisciplinarité et la formation «par la recherche». Il permet d'obtenir le diplôme de l'ENS en 3 ans.

L'École recrute aussi des élèves étrangers, soit via les concours, soit via la **Sélection internationale** (20 bourses annuelles, 10 en lettres, 10 en sciences).

Les normaliens recrutés par la Sélection internationale suivent une scolarité de trois années. Ils perçoivent une bourse d'étude pendant toute la durée de leur scolarité qui peut être interrompue par une voire deux années de congé (CSB), comme pour les élèves. Environ 1500 élèves et étudiants, en scolarité ou en congé, sont suivis par l'administration.

On entend par «normaliens» les étudiants admis à l'École à l'issue d'un processus de sélection variable, mais spécifique et dont elle a la maîtrise, à savoir :

- les élèves fonctionnaires stagiaires tels que définis par l'article 19 du décret 2013-1140 du 9 décembre 2013, et qui font l'objet d'un recrutement sur concours national ;
- les étudiants recrutés par le concours voie universitaire.
- les étudiants recrutés par le concours Sélection internationale ;

Les normaliens suivent un programme d'études, fixé en accord avec leur tuteur et le directeur des études de leur département, puis validé par la direction des études de l'École.

Tous les normaliens préparent le diplôme de l'ENS, ainsi que des diplômes universitaires et des concours précisés dans leur programme d'études. Le diplôme de l'ENS confère le grade de Master. Il s'étend sur toute la scolarité et comporte 4 composantes : une formation disciplinaire qui prend généralement la forme d'un master de recherche, une expérience internationale, une formation pluridisciplinaire, l'expérience *hors les murs* (stage, tutorat, engagement etc.).

A l'issue de leur scolarité, les élèves sont tenus d'informer les services de l'École quant au respect de l'engagement décennal. En cas de rupture une commission statut sur les conditions de remboursement des traitements perçus au cours de leur scolarité.

LA PRÉPARATION AUX DIPLÔMES NATIONAUX (LICENCE, MASTER, DOCTORAT) ET À L'AGRÉGATION

Le diplôme de licence, généralement obtenu en fin de 1^{re} année, est délivré par l'Université, même si les enseignements correspondants sont souvent gérés par l'ENS (en particulier dans les départements scientifiques).

Le master recouvre les deux années suivantes. L'ENS est habilitée à délivrer ce diplôme et utilise cette possibilité dans le cadre de conventions d'habilitation partagée avec les universités, identifiant des parcours conçus pour les étudiants de l'ENS. L'ENS organise, de manière autonome ou en partenariat, des préparations aux principales agrégations littéraires et scientifiques.

Un nombre d'élèves important, mais variable d'un département à l'autre, choisit de préparer ces concours.

LES DÉBOUCHÉS DES ÉTUDIANTS

À l'issue de leur scolarité, la majorité des normaliens obtient un contrat doctoral et une charge d'enseignement, qui leur permettent, en trois ans, d'obtenir leur thèse tout en assurant un service d'enseignement réduit en université, et, pour ceux qui ont préalablement été reçus au concours de l'agrégation, d'être titularisés comme agrégés. Cette voie ouvre aux carrières de l'enseignement supérieur et de la recherche, en milieu universitaire ou dans les grands organismes.

Un nombre plus réduit de normaliens opte pour l'enseignement en **classes préparatoires**, accessible pour les scientifiques dès leur sortie de l'ENS, ou dans le second degré.

Les «**grands corps de l'État**» (Mines, IPEF, INSEE) offrent quelques places aux étudiants. Le recrutement se fait par examen du dossier et entretien avec un jury.

Quelques normaliens réussissent également chaque année les épreuves du concours externe d'entrée à l'**École nationale d'administration** et poursuivent à l'ENA une scolarité qui leur ouvre les portes de la «haute fonction publique».

Enfin, certains s'orientent vers les **grandes entreprises publiques** ou privées, ou encore dans des voies plus originales (professions libérales...).

LES AUDITEURS, LES ÉCHANGES ET
LES PENSIONNAIRES ÉTRANGERS

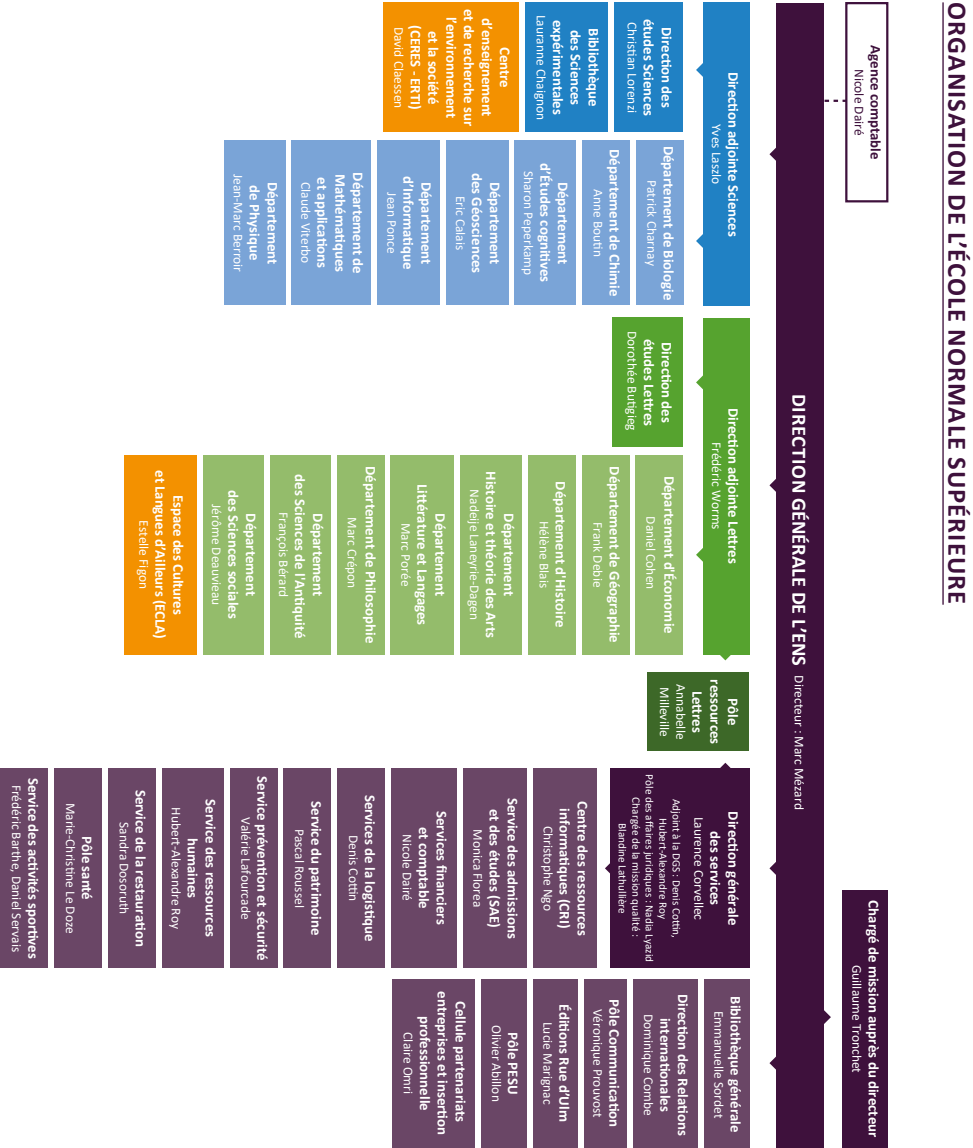
Du fait de son ouverture sur l’Université, et de sa participation à des formations extérieures, l’École normale supérieure accueille, outre ses normaliens, de nombreux étudiants et stagiaires français ou étrangers aux statuts variés.

Par convention avec les grandes institutions universitaires étrangères, elle procède à des échanges annuels d’étudiants, recevant plus d’une centaine de « pensionnaires étrangers » qui suivent pendant un an ses enseignements, pendant qu’un nombre égal d’étudiants poursuit au-delà des frontières des activités de lecteurs, un cursus d’études ou des stages.

L’ENS reçoit aussi et forme dans ses laboratoires de nombreux doctorants ainsi que des post-doctorants français ou étrangers.

Enfin, l’ENS accueille dans ses murs de jeunes chercheurs de qualité, venus de tous les pays.

/ Organisation et instances



LES ORGANES DE DIRECTION

La **direction de l'ENS** a pour mission de concevoir la politique scientifique et pédagogique de l'École normale supérieure et de la mettre en oeuvre. Elle soumet ses propositions au Conseil scientifique dont elle recueille l'avis et au Conseil d'administration qui valide les grandes orientations, ainsi que les choix budgétaires. L'équipe de direction suscite des structures de concertation et de décision internes favorisant la discussion et le consensus au sein de l'établissement. Elle veille à préserver l'identité de l'École et à garantir son excellence. Elle est particulièrement soucieuse du développement de l'École et de son influence sur le plan national et international.

Le **directeur** est nommé pour un mandat de cinq ans, immédiatement renouvelable une fois, par décret du Président de la République. Il anime et coordonne la réflexion conduisant à la définition de la politique générale de l'établissement. Il représente l'École en France et à l'étranger, et négocie les partenariats. Il nomme les membres des jurys. Depuis 2012 l'École est dirigée par Marc Mézard.

Le **directeur adjoint en Lettres et Sciences humaines**, et le **directeur adjoint en Sciences** sont nommés par le directeur de l'École pour un mandat de 3 ans. Ils assistent le directeur dans la définition de la politique générale de l'École, chacun dans son champ disciplinaire respectif. Ils coordonnent l'action des départements et des laboratoires de leur périmètre. Ils proposent au directeur les arbitrages de moyens des départements. Ils supervisent le bon déroulement de la sélection des normaliens et de leur scolarité en s'appuyant sur les directeurs des études. Depuis novembre 2012, Yves Laszlo est le directeur adjoint en Sciences.

Depuis le 1^{er} septembre 2015, Frédéric Worms est le directeur adjoint en Lettres et Sciences humaines.

Placé sous l'autorité du directeur, le **directeur général des services** pilote la mission de soutien et de support à la formation et à la recherche, et supervise le fonctionnement et la coordination de l'action des services administratifs, financiers et techniques de l'établissement. Depuis 2014, Laurence Corvellec est la directrice générale des services.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration, composé de 26 membres, est présidé par le professeur François Hartog.

Le Conseil d'administration, par ses délibérations, assure l'administration de l'École.

Le Conseil d'administration :

- Approuve le contrat d'établissement de l'École
- Vote le budget et approuve les comptes
- Fixe, sur proposition du Directeur, la répartition des emplois qui lui sont alloués
- Approuve les accords et les conventions signés par le Directeur de l'École, l'acceptation de dons et legs, les acquisitions, les emprunts, les prises de participation, les créations de filiales et cessions immobilières
- Adopte le règlement intérieur de l'École
- Autorise le Directeur à engager toute action en justice
- Approuve le rapport annuel d'activité
- Approuve le bilan social après avis du Comité technique
- Délibère sur la création ou la suppression des départements d'enseignement et de recherche, des laboratoires de recherche, des services et des instituts

- Délibère sur toutes les questions que lui soumet le Directeur
- Peut créer des commissions spécialisées

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le Conseil scientifique, composé de 21 membres, est présidé par le professeur Stanislas Lyonnet.

Le Conseil scientifique, par ses avis, assure la liaison entre l'enseignement et la recherche.

Le Conseil scientifique :

- Définit la politique pédagogique et scientifique de l'École, il approuve notamment le programme global d'enseignement et de recherche et la répartition entre les services, proposée par le Directeur, des crédits d'enseignement et de recherche prévus au budget
- Emet un avis sur les demandes d'accréditation et d'habilitation
- Est consulté sur les orientations des politiques de recherche, de documentation scientifique et technique ainsi que sur la répartition des crédits de recherche
- Se prononce sur les conventions avec les organismes de recherche, le bilan des activités de recherche des laboratoires et des actions de valorisation et de diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique
- Procède à l'évaluation pédagogique et scientifique des activités de l'École en s'appuyant sur des évaluations institutionnelles extérieures, françaises et internationales

L'avis du Conseil scientifique est notamment sollicité pour la nomination du directeur de l'école doctorale, la participation à une école doctorale, l'attribution des financements propres de l'établissement

pouvant être alloués aux doctorants inscrits dans l'établissement, etc. Chaque année le rapport d'activités de l'école doctorale est présenté devant le Conseil scientifique.

LA COMMISSION DES ÉTUDES

La Commission des études, créée par le règlement intérieur de l'ENS, est une assemblée consultative pour tout ce qui concerne la politique d'enseignement de l'ENS et les débouchés des normaliens à la sortie de l'ENS : l'organisation générale de la scolarité et des enseignements, ainsi que leur coût pour les normaliens et étudiants, les modalités du tutorat, les modalités d'évaluation des formations, les projets à l'initiative des normaliens ayant trait aux études, des modalités de la mise en oeuvre de l'interdisciplinarité.

La Commission des études est composée du directeur de l'École, les deux directeurs adjoints, les deux directeurs des études, le directeur des relations internationales, les directeurs des études de chaque département, les représentants élus de la communauté étudiante au conseil scientifique et au conseil d'administration ou leurs suppléants, les représentants élus des enseignants au conseil scientifique, ainsi que, pour chaque département, un des représentants des normaliens et étudiants élus au conseil de département, choisi par ses pairs.

La Commission des études se réunit au moins deux fois par an.

LE COMITÉ TECHNIQUE

Le Comité Technique est une instance de concertation en charge des questions liées à l'organisation et au fonctionnement de l'Établissement. Le Comité Technique est consulté sur les questions relevant de la politique des ressources humaines pour

l'ensemble des personnels, enseignants chercheurs, administratifs et techniques portant sur :

- La gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences
- Les grandes orientations en matière de politique indemnitaire et de critères de répartition
- La formation et le développement des compétences et qualifications professionnelles
- Les règles statutaires et les règles relatives à l'échelonnement indiciaire
- L'insertion professionnelle
- L'égalité professionnelle, la parité et la lutte contre toute discrimination
- Les évolutions technologiques et méthodes de travail des administrations, établissements ou services et leur incidence sur les personnels
- Le bilan social

Le Comité technique examine les questions dont il est saisi par le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.

Le Comité technique de l'ENS est composé du directeur de l'ENS et du directeur général des services. Il comprend un nombre de 10 titulaires, représentants des personnels, et d'un nombre équivalent de suppléants.

LE COMITÉ D'HYGIÈNE DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (CHSCT)

Le Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de travail est une instance consultative dont le rôle est de contribuer à la protection de la santé et de la sécurité des personnels et usagers, et à l'amélioration des conditions de travail. Le CHSCT :

- Concourt à l'amélioration des conditions de travail et à la protection de la santé physique et mentale et de la

sécurité notamment par des actions d'information, de sensibilisation et de prévention

- Examine les questions relatives à l'hygiène et à la sécurité qui intéressent toute partie de l'École
- Suggère toute mesure de nature à améliorer l'hygiène et la sécurité du travail ou du cadre de vie, et à assurer l'instruction et le perfectionnement des personnels et des usagers dans ce domaine
- Analyse les conditions de travail et les risques professionnels auxquels peuvent être exposés les personnels et les usagers de l'École
- Est consulté sur les documents relatifs à l'hygiène et la sécurité que l'administration envisage d'adopter
- Procède à une enquête à l'occasion de chaque accident de service ou de chaque maladie professionnelle et analyse les circonstances
- S'assure de la mise en œuvre des mesures de prévention recommandées et du respect des dispositions légales et réglementaires
- Est consulté sur le programme de prévention des risques professionnels, sur le programme de formation en hygiène et sécurité
- Examine l'incidence des projets d'aménagement et de construction sur les questions d'hygiène de sécurité et des conditions de travail.

Le CHSCT est composé du directeur de l'ENS, du directeur général des services, de six représentants des personnels désignés librement par les organisations syndicales représentées au CT, de deux représentants des usagers, du médecin de prévention, de l'inspecteur de santé et sécurité au travail et du conseiller de prévention.

L'ORGANISATION SCIENTIFIQUE

Au plan scientifique, l'École normale supérieure est organisée en quinze départements et comprend plusieurs structures interdisciplinaires ; la bibliothèque générale joue par rapport à cet ensemble le rôle d'un service commun et d'un laboratoire pour les départements littéraires. Chaque département fédère les enseignements de sa discipline (filiales de formations internes à l'ENS, préparations aux agrégations, masters...) et les activités de recherche des laboratoires correspondants.

Le directeur de l'ENS nomme le directeur du département. Un conseil scientifique de département composé de membres extérieurs à l'École est constitué. Ce conseil qui se réunit régulièrement, aide la direction du département à piloter l'évolution de la recherche (accueil de nouvelles équipes...) dans le contexte général de l'École.

Au sein des départements, les laboratoires de l'École ont presque tous le statut d'unité sous tutelle du CNRS ou d'autres organismes et établissements (IRD, INRIA, INSERM, INRA). Par ailleurs, plusieurs de ces unités sont communes à l'ENS et à d'autres établissements (Université Pierre et Marie Curie, Université Denis Diderot, Université Paris-Sud, École polytechnique, Observatoire de Paris...)

LES RELATIONS INTERNATIONALES

La Direction des Relations internationales a pour mission de proposer les orientations stratégiques pour le développement international de l'ENS au directeur, de les mettre en œuvre et de représenter l'ENS auprès des universités et institutions partenaires. Elle élabore la politique de la mobilité internationale et en conduit les

différentes étapes : place et fonction des séjours à l'étranger dans la scolarité, choix et négociation des partenariats, procédure de candidature et sélection des candidats, gestion du programme ERASMUS + et gestion des aides à la mobilité Aide de la Région Île-de-France «AMIE» et aide Erasmus+). Pour son action, la Direction des Relations internationales s'appuie sur un réseau de correspondants dans les départements littéraires et scientifiques, tous étroitement associés aux différents programmes et projets en cours.

La DRI coordonne également le concours de la Sélection Internationale qui s'adresse à des étudiants littéraires et scientifiques ayant suivi leur premier cycle d'études à l'international.

Les séjours proposés aux élèves se subdivisent en plusieurs catégories :

- **Séjours ERASMUS+** (séjour de formation de 3 à 12 mois avec programme d'étude et la validation de crédits ECTS dans le cadre du diplôme de l'ENS et stages ERASMUS+ de 2 à 12 mois).
- **Séjours professionnalisants** (postes de lecteur de français d'un an, séjours de recherche en vue de la préparation de la thèse d'une durée d'un semestre ou d'un an)
- **Stages** (Chancellerie politique et service de coopération et d'action culturelle des Ambassades, etc.)

Les séjours sont préparés par les élèves, en concertation avec leur tuteur et le Correspondant de la DRI et font l'objet d'une évaluation.

La Direction des Relations internationales assure le suivi des dossiers pour les séjours professionnalisants avec les universités d'accueil, ainsi que la préparation des candidatures ERASMUS+ (préparation du programme d'études,

validation de la coordination scientifique dans l'établissement d'origine et dans l'établissement d'accueil, validation du relevé de notes).

LE PÔLE COMMUNICATION

Créé en septembre 2012, le pôle communication de l'ENS, placée sous l'autorité directe du Directeur, a pour mission d'accompagner et de faire connaître la stratégie de la Direction de l'École en assurant la communication interne et externe de l'école.

La communication interne est au service de la communauté normalienne, chercheurs et étudiants, direction et personnels, pour faire connaître et valoriser les initiatives qui ont lieu dans l'ensemble des départements et services sur tous les sites de l'ENS.

La communication externe permet à l'ENS de faire connaître ses événements, ses découvertes, ses distinctions aussi bien auprès de ses partenaires de PSL, du monde universitaire ou de la recherche que du grand public.

Le pôle communication, pour renforcer le sentiment d'appartenance des départements, services, laboratoires, élèves, a pour actions principales :

- L'animation et association des chargés de communication des départements, services à la stratégie de communication
- Le développement d'outils pour le renforcement en interne du sentiment d'appartenance : la lettre d'information mensuelle recentrée sur la Vie de l'École (version digitale et papier) diffusion à 5500 personnes ; un nouveau site institutionnel construit comme portail ouvrant sur toutes les ressources de l'École ; une communication ciblée sur les réseaux sociaux des contenus du site des Savoirs ens ; une mise en

place progressive des comptes des réseaux sociaux pour l'ensemble des départements, services, des initiatives étudiantes

- Le déploiement de la visibilité par l'intensification du déploiement de la charte graphique en interne : réalisation de documents de présentation des départements par une maquette unifiée (département de Physique, Chimie, Droit, DEC...)
- La communication événementielle renforcée pour l'École (Journées portes ouvertes, Nuit des Sciences et des Lettres, Inauguration du Campus Jourdan, RMN, Nuit des idées, 48h des Arts...) et leur accompagnement presse, élargi à des médias grand public.
- L'ouverture de nouvelles campagnes de communication sur des sujets d'actualité prioritaires pour l'École (Femmes et sciences, ouverture de l'ENS aux étudiants,...)

LES AUTRES ORGANES INTERNES

Différents organes de concertation facilitent la communication et la prise de décision. Les conseils de départements présidés par le directeur du département en présence de la direction, composés de représentants de toutes les catégories de personnels, jouent le rôle de conseil de perfectionnement du département en matière de formation (de la première année jusqu'aux doctorants), de lieu de vie de la recherche ainsi que d'hygiène et de sécurité.

Ces conseils comprennent des représentants des élèves et des étudiants.

PSL, PARIS SCIENCES ET LETTRES

Située au cœur de Paris, l'université Paris Sciences & Lettres (PSL) conjugue excellence et diversité pour faire dialoguer tous les domaines du savoir et de la création en arts, ingénierie, sciences, sciences humaines et sociales. Partenaire des plus grandes universités mondiales, PSL concentre des forces exceptionnelles : 33 prix Nobel, 10 médailles Fields, 44 César et 71 Molière. Sa communauté académique tire le meilleur parti du potentiel de ses 178 laboratoires pour bâtir de grands projets structurants, innovants et radicalement interdisciplinaires, qui nourrissent ses programmes de formation, enrichissent le débat scientifique et culturel et contribuent à la croissance économique.

Choisis pour leurs talents et soigneusement encadrés, les 22 000 étudiants de PSL puisent dans cet environnement scientifique et culturel varié toutes les ressources nécessaires pour développer leurs qualités intellectuelles, leur audace et leur créativité. Qu'ils deviennent artistes, entrepreneurs, chercheurs ou dirigeants, tous sont conscients de leur responsabilité sociale, individuelle et collective ; tous sont ouverts aux opportunités d'un monde globalisé ; tous sont préparés aux grandes mutations du monde professionnel actuel.



Chimie ParisTech, Collège de France, Conservatoire national supérieur d'Art dramatique, Conservatoire national supérieur de Musique et de Danse de Paris, École des hautes études en sciences sociales, École française d'Extrême-Orient, École nationale des chartes, École nationale supérieure des Arts Décoratifs, École nationale supérieure des beaux-arts, École normale supérieure, École Pratique des Hautes Études, ESPCI Paris, Fondation Pierre-Gilles de Gennes pour la recherche, IBPC-Fondation Edmond de Rothschild, Institut Curie, Institut Louis Bachelier, La Fémis, Lycée Henri IV, MINES ParisTech, Observatoire de Paris, Université Paris-Dauphine, Association Art et Recherche, CNRS, Inria, INSERM, Institut Pasteur.

www.univ-psl.fr



2. LES ÉTUDES À L'ENS

L'ENS dans l'offre de formation nationale - **22**

Direction des Études - **23**

Structure des études littéraires - **24**

Structure des études scientifiques - **26**

Organisation des départements littéraires - **28**

Organisation des départements scientifiques - **31**

Service de la scolarité et des concours (SAE) - **34**

Bibliothèques - **36**

Éditions Rue d'Ulm - **38**

Vie associative - **39**

Vie associative PSL - **42**

Partenariats entreprises et insertion professionnelle non académique - **44**

Pôle PESU - **45**

/ L'ENS dans l'offre de formation nationale

UNIVERSITÉ (L-M-D : 3-5-8)		ENS
Doctorat en 3 ans	DOCTORAT (3 ^{ème} à 5 ^{ème} année)	ENS 4 ^{ème} année

Agrégation

Master en 2 ans	M2 M1	ENS 3 ^{ème} année ENS 2 ^{ème} année
Licence en 3 ans	L3 L2 L1	ENS 1 ^{ère} année Concours d'entrée à l'ENS CPGE 2-3 ans

UNIVERSITÉ

CLASSES PRÉPARATOIRES

Baccalauréat

Lycée (de la Seconde à la Terminale)

/ Direction des études

La Direction des Études coordonne la pédagogie à l'école. Elle organise les commissions des études, et est en charge de la concertation avec les normaliens et de la vie étudiante. Elle gère le fonds d'aide aux étudiants.

La Direction des Études intervient dans le suivi des programmes d'études, les propositions de formations complémentaires et de débouchés. Les directeurs des études sont les interlocuteurs des normaliens sur des questions importantes de scolarité : orientation, parcours universitaire, débouchés professionnels. Ils doivent être informés et consultés, après les tuteurs, lorsqu'un changement de département ou une réorientation sont envisagés.

Les directeurs des études supervisent, en dernière instance, les conventions de stage, les autorisations de cumul, les demandes de congé ou de césure. Ils préparent les candidats aux épreuves orales des concours des Grands Corps de l'état (INSEE, Mines, IPEF, etc.).

A tout moment de la scolarité, en cas d'interrogation, de doute, ou de problème, les directeurs des études reçoivent sur rendez-vous élèves et étudiants. Il est cependant toujours préférable de rencontrer auparavant les tuteurs et directeurs des études des départements concernés.

Directrice des Études Lettres : Dorothee BUTIGIEG - dorothee.butigieg@ens.fr

Directeur des Études Sciences : Christian LORENZI - de.sciences@ens.fr

Assistante : Corinne ZYLBERSZTAIN - Tél. 01 44 32 30 27 - direction.etudes@ens.fr

/ Structure des études littéraires

Départements d'Économie, Géographie et territoires, Histoire, Histoire et théories des arts, Littératures et langages, Philosophie, Sciences de l'antiquité, Sciences sociales

Les études en lettres, sciences humaines, sociales et économiques à l'ENS sont très variées, et reposent sur le principe d'une adaptation au projet d'étude des élèves et étudiants.

Recrutés précisément sur un projet, les étudiants sont rattachés à leur département de recrutement pour les trois ans qu'ils passeront à l'ENS. Les élèves ont, quant à eux, la faculté de choisir à leur arrivée leur département de rattachement, sans être liés par la filière académique choisie en classe préparatoire.

Tous doivent en tout cas choisir comme tuteur un enseignant qui les suivra et avec lequel ils élaboreront ou affineront leur projet personnel au-delà des objectifs académiques annuels. Ce tuteur sera leur interlocuteur privilégié, qui les aidera dans leurs démarches et leurs choix, et à qui ils rendront compte de leur scolarité – notamment de celle poursuivie à l'extérieur. Elles débouchent obligatoirement sur l'obtention du diplôme de l'ENS, qui comprend 72 ECTS obtenus dans les quatre domaines précisés ci-dessous, et un master orienté recherche préparée à l'École ou dans une université partenaire.

Les études à l'École normale supérieure, quel que soit le statut des normaliens, s'articulent autour de 4 pôles : la formation disciplinaire (dispensée en partenariat avec les universités), l'enseignement par la recherche, l'expérience internationale, l'expérience de terrain (stage, projet, etc.).

Pour les élèves, la première année à l'ENS est souvent celle de l'exploration des diverses possibilités et champs académiques. Un Master recherche soigneusement choisi occupera deux années de scolarité. Vient ensuite le temps de l'agrégation, vivement recommandée, car elle est non seulement indispensable pour une sortie dans l'enseignement secondaire mais aussi très souvent exigée lors du recrutement des enseignants chercheurs en lettres et sciences humaines.

Le doctorat se prépare après la sortie de l'ENS. Les normaliens peuvent selon le cas, prétendre à un contrat doctoral spécifique qui permettra à son titulaire de bénéficier d'un financement durant trois années d'études. L'attribution de ces contrats est réglée par une procédure interne à l'École.

Les séjours à l'étranger font intégralement partie de la formation. Les élèves littéraires font de un à trois séjours au cours de leur scolarité, répartis en général comme suit : un séjour ERASMUS, un stage et un séjour professionnalisant, qui peut être un séjour de recherche en vue de la thèse ou poste de lecteur de français langue étrangère.

Enfin, on peut aussi choisir de s'orienter vers une carrière sans rapport avec l'enseignement et la recherche. La pré'ENA propose ainsi une préparation spécifique à différents concours de la fonction publique qui permettront de satisfaire les exigences de l'engagement décennal contracté en début de scolarité... Ce choix ne dispense pas d'une formation académique poussée jusqu'au Master 2.

Pour explorer ces voies, trouver d'autres perspectives et satisfaire leurs curiosités, les élèves et étudiants disposent, en plus de leurs années «contractuelles», de la possibilité de congé pour études dans la limite de quatre semestres.

Le livret des enseignements lettres est disponible sur la page d'accueil du site de l'ENS : www.ens.fr

/ Structure des études scientifiques

Départements de Biologie, Chimie, Études cognitives, Géosciences, Informatique, Mathématiques et applications, Physique

Dans le cas le plus général, la première année de formation à l'ENS est consacrée à l'obtention de la licence dans l'un des sept départements scientifiques pour ceux qui sont entrés au niveau L3. Un premier stage de recherche est très souvent organisé dès cette année. Les deux années suivantes (2^e et 3^e) permettent d'obtenir un master recherche, parfois dans un autre département que la première année. La première année de master comprend le plus souvent un stage semestriel à l'étranger. C'est l'occasion d'acquérir une première expérience internationale et une véritable expérience de la recherche.

En plus de la L3 et du master, les étudiants doivent aussi suivre des enseignements complémentaires, à choisir parmi toutes les disciplines, littéraires ou scientifiques, présentes à l'ENS. Le diplôme de l'ENS leur est alors délivré à la fin de la scolarité.

ANNÉE	CURSUS PRINCIPAL	COMPLÉMENTS
1	L3 - département A	Enseignements complémentaires toutes disciplines Cursus mixte
2	M1 - département. A ou B Stage à l'étranger	Enseignements complémentaires toutes disciplines
3	M2 - département A ou B	Enseignements complémentaires toutes disciplines
4	Approfondissement et ouverture	Autre M2, formation complémentaire (établissements partenaires) Stages ou travail de niveau doctoral Agrégation

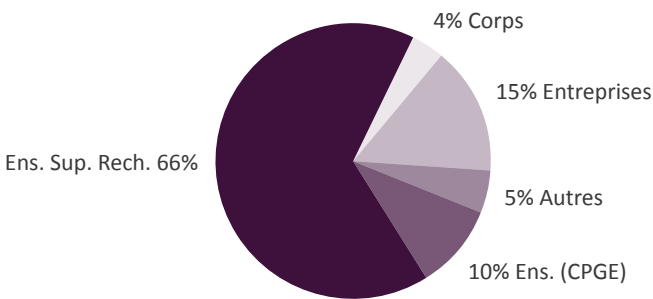
Les élèves fonctionnaires-stagiaires et les élèves de statut étranger bénéficient d'une quatrième année qui peut être utilisée pour suivre des stages préparés, un autre master, une formation complémentaire dans une institution partenaire, ou bien le concours de l'agrégation.

Les normaliens étudiants et les normaliens de la Sélection internationale peuvent également bénéficier de formations complémentaires en demandant une ou deux années de césure. Les étudiants entrant au niveau M1 peuvent réaliser leur 3^{ème} année le diplôme de l'ENS pendant leur première année de thèse.

Le choix de formation à l'ENS est très libre ; il peut être largement disciplinaire ou, à l'inverse, très pluridisciplinaire ; les normaliens sont encouragés à développer leur culture, scientifique mais aussi générale, culture indispensable dans la vie professionnelle de haut niveau. A côté des cursus disciplinaires, des cursus mixtes (mathématiques-physique, mathématiques-informatique, physique-chimie, mathématiques-biologie...) sont aussi proposés dès la première année. Les normaliens scientifiques sont ainsi incités à profiter des enseignements organisés par les départements littéraires de l'École. L'ENS encourage également les initiatives individuelles (projets, évènements, séminaires d'élèves, groupes de lecture...).

En contrepartie, **tout normalien doit établir chaque année, à l'automne, un contrat d'étude avec l'aide de son tuteur et du directeur des études de son département.**

À la sortie de l'ENS, environ 80% des étudiants scientifiques poursuivent en thèse, en France ou à l'étranger.



Situation professionnelle des étudiants quelques années après la sortie

À noter que si les grands corps de l'état offrent des places réservées aux élèves fonctionnaires stagiaires des ENS, les autres étudiants peuvent aussi postuler (concours distincts).

Le livret des enseignements sciences est disponible sur la page d'accueil du site de l'ENS : www.ens.fr

/ Organisation des départements littéraires

ÉCONOMIE

Directeur : Daniel COHEN
Secrétariat : Laurence VINCENT - Tél. 01 80 52 13 50
Directrice des Études : Camille HEMET - Tél. 01 80 52 13 55
Correspondant DRI et responsable Master PDD : Marc GURGAND - Tél. 01 80 52 18 62
Responsables Master APE : Jean-Olivier HAIRAUT et Bernard CAILLAUD - Tél. 01 80 52 16 92/05
Secrétariat enseignement : Pauline MARMIN et Roxana BAN - Tél. 01 80 52 19 43/44
Recrutement des Normaliens étudiants : Laurence VINCENT

www.economie.ens.fr

GÉOGRAPHIE ET TERRITOIRES

Directeur : Franck DEBIE
Directrice des Études et Correspondante DRI : Pauline GUINARD
Responsable Master Géopolitique et mineure diplomatie: Franck DEBIE
Responsable Magistère Aménagement : Emmanuèle CUNNINGHAM-SABOT
Correspondante Master Urbanisme et Aménagement : Emmanuèle CUNNINGHAM-SABOT
Responsable Agrégation Géographie : Pauline GUINARD
Responsable Agrégation Histoire : Pascale NEDELEC
Secrétariat enseignement : Faïza MULLER
Recrutement des Normaliens étudiants : Pauline GUINARD

www.geographie.ens.fr

HISTOIRE

Directrice: Hélène BLAIS
Directrice- adjointe : Sylvia ESTIENNE
Secrétariat : Monique BOURGEOIS - Tél. 01 44 32 30 28
Directeur des Études : Jean-François LASSALMONIE
Correspondant DRI : Julien ZURBACH
Responsable Agrégation : Marie-Bénédicte VINCENT
Secrétariat enseignement : Monique BOURGEOIS

www.histoire.ens.fr

LITTÉRATURE ET LANGAGES (LILA)

Directeur : Marc POREE
Responsable administratif : Stéphane PATIES-GORIZZA - Tél. 01 44 32 30 21
Directrice des Études : Agnès DEMAIL-IMBERT
Correspondants DRI : Roland BÉHAR et Nathalie KOBLE
Responsable Master «De la Renaissance aux Lumières» : Isabelle PANTIN
Responsable Master «Théorie de la littérature» : Dominique COMBE
Responsable Master «Etudes médiévales» : Nathalie KOBLE
Responsable Agrégation Lettres modernes : Thomas CONRAD
Responsable Agrégation Allemand : Mandana COVINDASSAMY
Responsable Agrégation Anglais : Agnès DEMAIL-IMBERT
Responsable Agrégation Espagnol : Roland BÉHAR
Responsable Agrégation Italien : Pierre MUSITELLI

www.lila.ens.fr

PHILOSOPHIE

Directeur : Marc CREPON
Directeur des Études : Mathias GIREL
Secrétariat : Rose-Hélène DORANGES-DAUPIN - Tél. 01 44 32 21 93
Correspondant DRI : Paul EGRE
Responsables Agrégation : Irlande SAURIN - Dan ARBIB
Responsables Master de Philosophie contemporaine : Paul CLAVIER (ENS)
et Jérôme DOKIC (EHESS)
Responsable Master Lophiss : Sophie ROUX

www.philosophie.ens.fr

SCIENCES DE L'ANTIQUITÉ (DSA)

Directeur : François BERARD
Secrétariat : Martine BONAVENTURE - Tél. 01 44 32 31 27
Directeur des Études : Camille RAMBOURG
Correspondante DRI : Anne-Catherine BAUDOIN
Responsable Agrégation : Mathilde SIMON-MAHE
Recrutement des Normaliens étudiants : Daniel BEGUIN

www.antiquite.ens.fr
www.archeo.ens.fr

SCIENCES SOCIALES (DSS)

Directeur : Jérôme DEAUVAU
Secrétariat : Nicole RUSTER - Tél. 01 80 52 15 00
Directeurs des Études : Julien BONHOMME et Raphaëlle NOLLEZ-GOLDBACH (Droit)
Correspondant DRI : Blaise WILFERT
Responsable Master PDI : Benoît de L'ESTOILE
Responsable Master Sociologie et Statistiques : Florence MAILLOCHON
Responsable Agrégation : Anton PERDONCIN
Secrétariat enseignement (Master PDI et SocStat) : Andrea MALEK - Tél. 01 80 52 15 10
Secrétariat enseignement Form. doctorale (EHESS-ENS) : Andrea MALEK - Tél. 01 80 52 15 10
Recrutement des Normaliens étudiants : Laurence VINCENT

www.sciences.sociales.ens.fr

HISTOIRE ET THÉORIE DES ARTS (DHTA)

Directrice : Nadeije LANEYRIE-DAGEN
Secrétariat administratif et pédagogique : Ingrid PICHON - Tél. 01 44 32 20 92
Directeur des Études : Antoine DE BAECQUE
Correspondante DRI : Béatrice JOYEUX-PRUNEL
Responsable Master Cinéma : Antoine DE BAECQUE
Responsable Master Théâtre et autres arts : Anne-Françoise BENHAMOU
Responsable Programme doctoral SACRe : Nadeije LANEYRIE-DAGEN
Responsable Concours INP : Nadeije LANEYRIE-DAGEN et Béatrice JOYEUX-PRUNEL

www.dhta.ens.fr

ESPACE DES CULTURES ET LANGUES D'AILLEURS (ECLA)

Directrice : Estelle FIGON
Gestionnaire : Cécile JOSSEAUME - Tél. 01 44 32 32 68
Directrice des études : Elisa RASCHINI
Secrétariat enseignement : Cécile JOSSEAUME

www.ecla.ens.fr

/ Organisation des départements scientifiques

BIOLOGIE

Directeur : Patrick CHARNAY
Directeur adjoint : Antoine TRILLER
Secrétaire Général : Lina BOITIER
Secrétariat : Virginie BUES - Tél. 01 44 32 36 25
Direction des Études : Andrea DUMOULIN et Mariano CASADO - Tél. 01 44 32 23 06/37 52
Correspondant DRI : Denis THIEFFRY
Responsables L3 : Barbara DESPRES
Responsable M1 : Renaud DE ROSA
Responsable M2 : Denis THIEFFRY
Diplôme de l'ENS : Barbara DESPRES
Stage et tutorat : Éric MICHEL
Correspondant Concours : Alain BESSIS
Responsable programme Médecine/Sciences : Alain BESSIS
Recrutement des Normaliens étudiants : Sylvie HERMANN et Renaud DE ROSA
Secrétariat Master : Anne ZALMANSKI - Tél. 01 44 32 36 92
Secrétariat L3 : Isabelle MORTIMORE - Tél. 01 44 32 37 40

www.biologie.ens.fr

CHIMIE

Directeur : Anne BOUTIN
Directrice adjointe chargée des études : Clotilde POLICAR - Tél. 01 44 32 24 20
Directeur adjoint chargé des finances : Laurent THOUIN
Directeur adjoint chargé du bâtiment et des infrastructures : Jean Bernard BAUDIN
Responsable administratif : Nathalie ETIENNE - Tél. : 01 44 32 24 54
Secrétariat département et enseignement : Stéphanie BEN ABRIA - Tél. : 01 44 32 33 29
Responsable L3 : Arnaud GAUTIER - Tél. 01 44 32 24 23
Responsable M1 et correspondant DRI : Jérôme DELACOTTE - Tél. 01 44 32 24 50
Responsable Agrégation : Nicolas LÉVY - Tél. 01 58 07 66 11
Responsable Master chimie du vivant : Arnaud GAUTIER - Tél. 01 44 32 24 23
Correspondant Concours : Damien LAAGE - Tél. 01 44 32 24 18
Recrutement des Normaliens étudiants : Damien BAIGL - Tél. 01 44 32 24 05

www.chimie.ens.fr

INFORMATIQUE (DI)

Directeur : Jean PONCE - Tél. 01 44 32 21 69
Directeur adjoint : David POINTCHEVAL - Tél. 01 44 32 20 78
Responsable administrative : Sophie JAUDON - Tél. 01 44 32 20 34
Directeur des Études et correspondant DRI : Marc POUZET - Tél. 01 44 32 21 66
Directeur adjoint des Études : Damien VERGNAUD - Tél. 01 44 32 36 77
Directeur de l'enseignement : David NACCACHE - Tél. 01 44 32 20 82
Responsable MPRI : Pierre SENELLART - Tél. 01 44 32 20 61
Secrétariat enseignement : Isabelle DELAIS - Tél. 01 44 32 20 45
Correspondant Concours : David NACCACHE - Tél. 01 44 32 20 82
Recrutement des Normaliens étudiants : David NACCACHE - Tél. 01 44 32 20 82

www.di.ens.fr

MATHÉMATIQUE ET APPLICATIONS (DMA)

Directeur : Claude VITERBO - Tél. 01 44 32 20 87
Directeur adjoint : Olivier DEBARRE - Tél. 01 44 32 20 44
Secrétariat, gestion : Zaïna ELMIR - Tél. 01 44 32 20 72
Responsable administrative : Bénédicte AUFRAY - Tél. 01 44 32 20 49
Directeur de l'Enseignement : Olivier BIQUARD - Tél. 01 44 32 20 57
Directeur des Études : Raphaël CERF - Tél. 01 44 32 32 77
Correspondante DRI : Isabelle GALLAGHER
Secrétariat pédagogique : Albane TRÉMEAU - Tél. 01 44 32 31 72
Responsable Concours : Olivier DEBARRE - Tél. 01 44 32 20 44

www.math.ens.fr

ÉTUDES COGNITIVES (DEC)

Directeur : Sharon PEPERKAMP - Tél. 01 44 32 26 24
Responsable administratif : Nathalie MARCINEK - Tél. 01 44 32 26 80
Directeur des Études et correspondant DRI : Benjamin SPECTOR - Tél. 01 44 32 26 62
Responsable Master : Franck RAMUS - Tél. 01 44 32 26 19
Responsable administrative Master : Mariam CAMARA - Tél. 01 42 86 43 17
Secrétariat enseignement : Sanira BOUJIDI - Tél. 01 44 32 29 80

www.cognition.ens.fr

PHYSIQUE

Directeur : Jean-Marc BERROIR
Directrice Adjointe administrative : Stéphanie TROUFFLARD - Tél. 01 44 32 25 99
Secrétariat : Charlotte NORMAND - Tél. 01 44 32 33 59
Directeur des Études : Frédéric CHEVY - Tél. 01 44 32 20 19
Responsable Licence L3 : Pierre-François COHADON - Tél. 01 44 27 44 09
Responsable Master M1 ICFP : Kris VAN HOUICHE - Tél. 01 44 32 34 74
Directeur Master ICFP : Lydéric BOCQUET - Tél. 01 44 32 34 20
Responsable Agrégation : Jean-Michel RAIMOND - Tél. 01 44 32 34 88
Secrétariat enseignement : Medain MAHREZ - Tél. 01 44 32 35 60
Correspondant Concours et DRI : Jean-François ALLEMAND - Tél. 01 44 32 34 93

www.phys.ens.fr

GEOSCIENCES

Directeur : Eric CALAIS - Tél. 01 44 32 22 17
Secrétariat : Catherine ARCHAT - Tél. 01 44 32 22 51
Directrice des Études et correspondante DRI : Sabrina SPEICH - Tél. 01 44 32 22 37
Responsables L3 : Matthieu RODRIGUEZ et Pasquale SELLITTO - Tél. 01 44 32 22 64/27 31
Responsable M1 : Patrick MEUNIER - Tél. 01 44 32 22 95
Secrétariat enseignement : Micheline RIALET - Tél. 01 44 32 22 91
Correspondant Concours : Eric CALAIS - Tél. 01 44 32 22 17

www.geosciences.ens.fr

CENTRE SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SOCIÉTÉ (CERES)

Directeur : David CLAESSEN - Tél. 01 44 32 27 24
Directrice adjointe : Magali REGHEZZA-ZITT - Tél. 01 44 32 27 21

www.environnement.ens.fr

/ Service de la scolarité et des concours (SAE)

DOMAINES D'ACTIVITÉ

GESTION DES ADMISSIONS : CONCOURS VOIE CLASSES PRÉPARATOIRES AUX GRANDES ÉCOLES (CPGE), CONCOURS VOIE UNIVERSITAIRE ET SÉLECTION INTERNATIONALE

concours@ens.fr / ens-international@ens.fr

- Organisation des concours scientifiques et littéraires

INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

inscriptions@ens.fr

- Gestion administrative (DENS, Master, Doctorat, HDR)
- Assistance inscriptions administratives web : iaweb@ens.fr

GESTION DOCTORATS et HDR

doctorat@ens.fr

GESTION ADMINISTRATIVE DES NORMALIENS

sae@ens.fr

- Accueil physique des élèves et des étudiants
- Edition des certificats de scolarité, certificats d'exercice pour anciens élèves
- Gestion des ordres de mission, autorisations de cumul, congés sans traitement, années de césure, demandes de réintégration

STAGES

stages@ens.fr

- Gestion administrative des conventions de stage élèves et étudiants inscrits à l'ENS

DIPLÔME DE L'ENS

gestion.dens@ens.fr

- Gestion administrative des inscrits

AGREGATIONS

agregations@ens.fr

- Gestion et suivi des dossiers de candidature aux préparations à l'agrégation (auditeurs, normaliens élèves et étudiants)
- Gestion du suivi des admissibilités et des admissions
- Gestion et suivi des reports de stage pour le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

GESTION DES ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

ens-international@ens.fr

- Accueil, gestion et accompagnement pour les démarches administratives liées aux titres de séjours, aux demandes de visa, aux demandes de cartes de travail et dossier de demande de naturalisation
- Gestion mensuelle des bourses
- Gestion des congés d'études et des réintégrations pour les normaliens étrangers et normaliens de la Sélection internationale

GESTION DE L'ENGAGEMENT DECENNAL

engagement-decennal@ens.fr

OÙ S'ADRESSER

sae@ens.fr

ENS, 45 rue d'Ulm, 75005 PARIS

Rez-de-chaussée, 1^{er} couloir gauche et 1^{ère} porte gauche après le hall d'entrée

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

/ Bibliothèques

Le réseau des bibliothèques de l'École normale supérieure se compose de 9 bibliothèques.

ACCÈS ET SERVICES

L'accès à chacune des bibliothèques requiert une inscription spécifique.

Pour vous préinscrire en ligne, rendez-vous sur le site www.bib.ens.fr

La bibliothèque des Lettres et Sciences humaines et sociales Ulm – Jourdan, la bibliothèque de mathématiques et informatique et la bibliothèque des Sciences expérimentales sont ouvertes à l'ensemble de la communauté normalienne.

Les autres bibliothèques sont réservées prioritairement aux membres d'un ou plusieurs département(s), d'une unité ou d'un laboratoire.

Le Centre documentaire du CAPHÉS accueille l'ensemble de la communauté scientifique intéressée par ses domaines.

Une présentation générale des bibliothèques, de leurs services, ainsi que des visites sur les différents sites vous seront proposées dans le programme de rentrée. Des visites peuvent également être réalisées à la demande.

CATALOGUE

Le catalogue commun des bibliothèques de l'ENS est accessible en ligne : halley.ens.fr

Ce catalogue signale les collections des 9 bibliothèques du réseau. Il permet d'effectuer une recherche pour une bibliothèque en particulier ou pour l'ensemble des bibliothèques de l'ENS. La recherche peut être circonscrite à des domaines spécifiques : périodiques, ressources électroniques, livres anciens, congrès et colloques, thèses, documents audiovisuels, archives et manuscrits.

RESSOURCES ÉLECTRONIQUES

Les ressources électroniques disponibles à l'ENS sont **consultables sur place ou à distance** (en se connectant avec le mot de passe d'accès à l'environnement numérique de travail fourni par le Centre de ressources informatiques de l'ENS).

Des **présentations de ressources électroniques et d'outils de gestion de références bibliographiques** sont régulièrement organisées, en petits groupes ou individuellement, à la demande.

Pour plus d'informations : www.bib.ens.fr (rubrique Contact).

LISTE DES BIBLIOTHÈQUES

BIBLIOTHÈQUES	SPÉCIALITÉS	SITES
Bibliothèque de l'Agrégation de physique - chimie Responsable : Yvon PONCEL	Agrégation de Sciences physiques et de chimie (Département de chimie)	1 rue Maurice Arnoux (Montrouge) <i>Bât. principal</i>
Bibliothèque d'Archéologie Responsable : Valentin NOËL	Archéologie (Laboratoire d'archéologie UMR 8546 CNRS-ENS)	45 rue d'Ulm (Paris) <i>RdC escalier B</i>
Bibliothèque des Archives Husserl Responsable : Christian SOMMER	Philosophie (Archives Husserl)	45 rue d'Ulm (Paris) <i>Pavillon Pasteur, RdC</i>
Bibliothèque du Laboratoire de Physique Théorique Responsable : Guilhem SEMERJIAN	Mathématiques et physique théorique	24 rue Lhomond (Paris) <i>2^{ème} étage</i>
Bibliothèque des Lettres et sciences humaines et sociales Ulm-Jourdan Responsable : Emmanuelle SORDET Bibliothèque de Jourdan : Vincent TARDIF	Ulm : Lettres et sciences humaines Jourdan : Sciences humaines et sociales	Ulm : 45 rue d'Ulm (Paris) <i>Nouvel Immeuble Rataud</i> Jourdan : 48 boulevard Jourdan (Paris)
Bibliothèque de Mathématiques et informatique Responsable : Julie JANODY	Mathématiques, informatique (départements DMA et DI)	45 rue d'Ulm (Paris) <i>RdC du nouvel Immeuble Rataud</i>
Bibliothèque du Risc Responsable : Naïma GHAFARI	Sciences cognitives	29 rue d'Ulm (Paris) <i>RdC</i>
Bibliothèque des Sciences Expérimentales Responsable : Lauranne CHAIGNON	Biologie, chimie, géosciences et physique	29 rue d'Ulm (Paris) <i>1^{er} étage gauche</i>
Centre documentaire du CAPHÉS Responsable : Nathalie QUEYROUX	Histoire et philosophie des sciences	29 rue d'Ulm (Paris) <i>RdC droite</i>

/ Éditions Rue d'Ulm

Créées en 1975, les Presses de l'École normale supérieure sont devenues Éditions Rue d'Ulm après avoir fusionné avec les Publications de l'ENSJF (Sèvres). Leur mission est de **faire connaître les résultats des travaux de recherche conduits par les élèves, anciens élèves, enseignants, équipes associées et laboratoires de l'ENS**, principalement en lettres et sciences humaines et sociales.

Elles contribuent activement à son animation scientifique dans la communauté universitaire et à son rayonnement auprès du grand public.

FONDS ET COLLECTIONS

Le catalogue compte environ 450 titres disponibles. Une vingtaine de titres sont publiés chaque année dans les disciplines suivantes : anthropologie, archéologie, arts, bibliologie, droit, économie, géographie et environnement, histoire, linguistique, littérature, philosophie, sciences, sociologie. Individuels ou collectifs, les ouvrages imprimés sont disponibles en librairie ainsi qu'à l'ENS. On peut également se les procurer sous format numérique *via* Numilog et d'autres plateformes en ligne.

Sauf cas exceptionnel, ils prennent place dans l'une des collections existantes :

- Actes de la recherche à l'ENS (en ligne)
- *Æsthetica* (histoire et anthropologie du fait esthétique)
- Collection du Cepremap (politique économique)
- Études de littérature ancienne (monde antique)
- Figures normaliennes (autour de

« grands anciens » de l'ENS)

- Italica (histoire de l'Italie moderne et contemporaine)
- Les rencontres de Normale Sup' (grands événements à l'ENS)
- Offshore (domaine anglo-américain)
- Sciences durables (développement durable et environnement)
- Sciences sociales (interface sociologie, anthropologie et histoire)
- Versions françaises (traductions critiques de textes « oubliés »)

S'y ajoutent trois périodiques annuels : *Lalies* (linguistique ancienne), le *Bulletin d'informations proustiennes* et la Revue *Sciences/Lettres* (en *open access* avec PSL).

Ouvrages de prestige ou collections d'intervention, livres à la pointe de la recherche, traductions ou travaux de jeunes - tous témoignent de la vitalité de l'ENS.

CONTACT

Tél. : 01 44 32 36 80 (éditions) ou 01 44 32 36 85 (librairie) | ulm-editions@ens.fr

Adresse : ENS, 45 rue d'Ulm, 75005 Paris - Escalier de la Direction, 2^{ème} étage droite

Horaires : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h45

Le site Internet permet d'effectuer des recherches dans le catalogue, de s'inscrire à la lettre d'information mensuelle et d'acheter les livres du fonds et les nouveautés au format papier et numérique.

www.pressens.fr

/ Vie associative

LE COMITÉ D'ORGANISATION DES FÊTES (LE COF)

Le Comité d'Organisation des Fêtes (COF), regroupe une cinquantaine de clubs proposant des activités diverses, allant de la fanfare de l'École (l'Ernestophone) au Cinéclub, de la bande-dessinée au théâtre, de la robotique au mixage de musique (le Boum).

Le COF organise des événements pour animer la vie étudiante de l'École : cela passe par le Mega (weekend d'intégration de la nouvelle promotion) en début d'année, ainsi que par des soirées à thème toute l'année, des brunchs, des repas et la fameuse Nuit de la Rue d'Ulm, le gala annuel de l'École. Il publie également le BOcal, journal hebdomadaire des élèves et édite chaque année un annuaire des élèves.

Le COF comprend également un Bureau des arts (Bda) qui a pour charge de gérer les activités artistiques (club théâtre, vidéo, improvisation théâtrale, arts plastiques, musique) mais aussi de proposer aux élèves des places de théâtre, de concert et des visites guidées de musées et monuments. Il participe également à l'organisation des InterENS culturelles ou encore des 48H des Arts.

www.cof.ens.fr

LA DÉLÉGATION GÉNÉRALE

La Délégation générale est une formation collégiale composée de quatre élèves élus, instituée par le règlement intérieur de l'École normale supérieure. Elle s'attache à tous les sujets concernant la vie collective et matérielle des élèves à l'ENS.

Elle a, en particulier :

- Un rôle de gestion et d'organisation. La DG prend notamment en charge la répartition des chambres de l'internat, l'attribution des places dans les parcs de stationnement, la répartition des panneaux d'affichage, l'organisation matérielle des élections des représentants des élèves aux différents conseils de l'École.
- Un rôle de médiation. La DG constitue un interlocuteur privilégié des différents services administratifs pour tout ce qui touche à la vie collective et matérielle des élèves. Elle fait part des souhaits des élèves à l'administration. Inversement, elle communique aux élèves les informations qui lui sont fournies par les différents représentants de l'École.
- Les membres de la Délégation, appelés délégués, sont élus au début de chaque année scolaire aux alentours de la mi-novembre.

www.dg.ens.fr

LE BUREAU DES SPORTS

Le Bureau des Sports (BDS) rassemble les clubs sportifs de l'ENS comme les clubs de danse, les sports collectifs, les sports de combat ou encore les sports individuels. Les opportunités de découvrir de nouvelles activités à l'ENS sont nombreuses !

À cela s'ajoutent des événements ponctuels organisés par le BDS tout au long de l'année. L'évènement phare est bien sûr les InterENS, qui réunit les étudiants des 5 ENS (Paris, Lyon, Cachan, Rennes et Pise), le temps d'un week-end sportif et convivial où chacun se démène pour permettre à son école de gagner l'un des très convoités trophées.

Mais le BDS organise aussi la traditionnelle semaine au ski, le week-end aventure, des tournois sportifs avec les universités et bien d'autres petits événements sportifs qui viennent rythmer la vie de l'école.

LES ASSOCIATIONS

Il existe également à l'ENS de nombreuses initiatives associatives :

DES INITIATIVES DE PARTAGE DES SAVOIRS AVEC DES PLUS JEUNES

- L'Association *Journées Découvrir l'Antiquité* (JDA) qui s'est assigné pour mission de faire découvrir les mondes & civilisations antiques à des jeunes pour qui le contact avec ces savoirs n'est pas une évidence. Chaque année ont lieu à l'ENS des journées thématiques au cours desquelles des centaines d'élèves sont accueillis avec leurs professeurs, pour découvrir l'Antiquité. Les JDA, ce sont aussi des interventions «hors les murs» directement dans les établissements scolaires, de Lille à Marseille.
- La Fondation *La Main à la Pâte*, qui organise notamment l'ASTEP (accompagnement en science et technologie à l'école primaire). Dans ce cadre, des scientifiques (étudiants, chercheurs, ingénieurs...) accompagnent des enseignants du primaire lors des séances de science et technologie. La présence d'un scientifique en classe et ses apports dans la préparation des séquences ou projets aide le professeur à conduire avec confiance l'enseignement de science et technologie, prendre de l'assurance dans la pratique des démarches et consolider sa maîtrise des contenus.
- L'association *Francophonie-Ens* qui s'est fixé pour tâche de promouvoir la question de la francophonie et de la diversité linguistique auprès du public normilien et plus largement universitaire francilien.

DES ASSOCIATIONS DE RÉFLEXION ET D'ACTION SOCIALE ET POLITIQUE

- *Solidaires étudiants ENS* est le syndicat étudiant de l'École, son rôle est d'œuvrer pour l'amélioration des conditions d'études et matérielles des étudiants, notamment des plus précaires, ainsi que contre les discriminations au sein de l'ENS telles que le racisme, le sexisme, l'homophobie, la transphobie, etc. Nous promouvons également un regard critique sur l'enseignement supérieur, la recherche, et de manière plus générale sur la société.
- *MigrENS*, anime et organise le Programme Étudiant Invité pour la reprise d'études des étudiants exilés, organise des cours de français, des tandems linguistiques, des conférences, des repas, des activités culturelles, participe au Réseau Études Supérieures et Orientation des Migrants et des Exilés (RESOME), anime une permanence pour l'orientation.
- L'Homônerie, l'association LGBTQIAP (Lesbien, Gay, Bisexuel, Trans, Queer, Intersexe, Asexuel, Pansexuel) de l'ENS. Ouverte à tous, elle organise des activités conviviales - buffets, films, sorties - et pour les militants, de la sensibilisation, des ateliers lectures, des débats. Elle co-organise avec le COF également l'une des soirées les plus marquantes de l'année, la pimpante Rouge et Noire !

ET DES ASSOCIATIONS PERMETTANT À CHACUN DE S'INVESTIR DANS LA VIE DE L'ÉCOLE

- L'association *Ecocampus* qui vise à sensibiliser aux enjeux du développement durable. Elle comporte également une AMAP (association pour le maintien d'une agriculture paysanne).

Ainsi chaque semaine, une centaine de paniers de fruits et légumes sont vendus à l'École.

- *TrENSmissions*, une webradio étudiante, plate-forme numérique à vocation interdisciplinaire diffusant du contenu audio gratuitement podcastable.
- *Les Talas*, une aumônerie chrétienne, qui rassemble les étudiants désireux de prier ensemble, de réfléchir sur leur foi ou de se mettre au service d'autrui.
- *Disharmonies*, l'un des deux journaux gratuits de l'École, qui publie chaque mois fictions, poèmes, reportages, dessins, photos et créations de tout type en rapport avec le thème du mois, proposées aussi bien par des littéraires que des scientifiques.
- L'Association des *Antiquisants de l'ENS* (en bref : AAENS) est la dernière née des esprits bouillonnants des élèves du Département des Sciences de l'Antiquité de l'École. A quoi sert-elle ? Très concrètement, elle est le support des voyages de découverte des mondes antiques (Grèce 2016 ; Sicile 2017), des repas et goûters collectifs (les fameux «*syssitia*» !), et de bien d'autres événements encore ! Si vous avez un projet lié à l'antiquité venez nous voir ! Vous serez accueillis à bras ouverts !
- *La Voix d'un texte*, qui organise une fois par mois la rencontre d'un comédien et d'un professeur autour des textes d'un grand auteur de la littérature française. Chaque soirée prend la forme d'une lecture commentée gratuite s'adressant à tous et à toutes, dans une ambiance chaleureuse.

/ Vie associative PSL

Sport, musique, projets associatifs, médiation scientifique, pensez à PSL !

SERVICES AUX ETUDIANTS

PSL HOUSING

Vous cherchez un logement ou une colocation, en France ou à l'étranger, utilisez PSL Housing, la plateforme logement de PSL : www.pslhousing.univ-psl.fr

NEVER EAT ALONE

Grâce à l'application Never Eat Alone 100% gratuite, retrouvez-vous autour d'un déjeuner pour des rencontres et du networking avec l'ensemble de la communauté PSL, étudiants des autres établissements, personnels, alumni et vos enseignants. A télécharger sur IOS et Google Play.

PSLXTEND

Suivre un cours dans un autre établissement de PSL, c'est désormais possible avec PSL Xtend, la plateforme de circulation étudiante, qui propose des centaines de formations accessibles à tous les étudiants de PSL : pslxtend.univ-psl.fr

PSL EXPLORE

Découvrez les richesses et les ressources de l'université Paris Sciences & Lettres, et retrouvez toutes les informations pour accéder aux 90 bibliothèques et musées du campus PSL. PSL-Explore c'est aussi un outil de recherche documentaire unifié qui vous donne accès à l'ensemble des ressources du campus. Le site propose également un

large éventail de contenus : conférences, focus, bibliothèque numérique, expositions virtuelles, films, ou MOOC. explore.univ-psl.fr

SPORT

PSL Sport vous propose de pratiquer de nombreuses activités toutes encadrées, avec des horaires intéressants, près de vos établissements : abdos-fessiers, aikido, badminton, basket, body tonic, cyclisme, danse jazz, escalade, escrime ancienne, football, footing, golf, hand-ball, krav Maga, musculation, parachutisme, rugby (féminin et masculin), salsa, squash, stretching, tennis, volley-ball, yoga, zumba... **La plupart de ces activités peuvent bénéficier de crédits ECTS.**

Comment s'inscrire ?

- Votre école dispose d'un bureau des sports, y adhérer vous octroie, de fait, la possibilité de pratiquer avec PSL Sport.
- Votre établissement n'a pas de structure de type AS Sport ou BDS, inscrivez-vous en ligne (59€ pour l'année universitaire) sur le site sports.univ-psl.fr ou téléchargez l'appli PSL Sport sur laquelle vous trouverez tout, et le tour est joué.

Renseignements : as-psl@univ-psl.fr

MUSIQUE

Vous jouez d'un instrument ou vous chantez ? Partagez l'aventure de l'**Orchestre Symphonique et Chœur Paris Sciences & Lettres (OSC-PSL)** ! Encadrés par des musiciens de haut niveau, vous participerez,

dans une ambiance conviviale, à une saison de concerts prestigieux auprès de solistes de renom international. Les concerts sont aussi accessibles aux étudiants de PSL à un tarif préférentiel (5€).

Certains établissements de Paris Sciences & Lettres (PSL) incluent cette pratique orchestrale et chorale dans le cursus sous forme d'ECTS.

Renseignements par téléphone au 01 42 62 71 71 et sur www.orchestreetchoeurpsl.fr

VIE ASSOCIATIVE

L'**Union PSL** est l'association dédiée au développement de la vie étudiante entre les établissements de Paris Sciences & Lettres (PSL). Réunissant représentants des BDE, et étudiants motivés par la vie associative inter-établissements et formant son bureau, l'Union PSL relaie l'actualité étudiante, et apporte une aide administrative et logistique aux projets associatifs menés à l'échelle de PSL. A la fois Bureau des Elèves et Bureau des Arts, nous organisons des événements, tant festifs que culturels permettant la rencontre entre les étudiants de PSL.

Nous organisons quatre grands événements dans l'année :

- *L'Agora PSL* (forum des associations étudiantes)
- *Le Campus d'Hiver* (journées dédiées à l'engagement étudiants avec des formations et des débats)
- *La Semaine de la Pensée* (semaine thématique, axée cette année, sur la politique, avec un évènement chaque jour : un concours d'éloquence, une conférence, des débats, et pour célébrer la fin de la Pensée, une soirée !)
- *La Garden Party* (fête de fin d'année entre étudiants de PSL)

N'hésitez pas à nous contacter, si vous souhaitez rejoindre notre équipe, et initier avec nous plus de projets encore !

Contact: union.psl@univ-psl.fr
facebook.com/UnionPSL

FINANCEMENT DE PROJETS ASSOCIATIFS

PSL finance vos projets grâce à l'Appel à initiatives étudiantes PSL, publié deux fois par an (octobre et février) sur son site internet. Une seule condition : proposer un projet en association avec des étudiants d'autres établissements de PSL.

Renseignements :

marion.teyssier@univ-psl.fr ou 01 75 00 02 80 et lise.ortillon@univ-psl.fr ou 01 80 48 59 25

MÉDIATION SCIENTIFIQUE

L'Espace des Sciences Pierre-Gilles de Gennes souhaite la bienvenue à tous les nouveaux étudiants de Paris Sciences & Lettres (PSL) !

Espace grand-public de l'ESPCI Paris imaginé en 1994 par Pierre-Gilles de Gennes, l'ESPGG participe à la valorisation du patrimoine historique et des recherches menées au sein de l'école, ainsi qu'à leur mise en perspective du point de vue des relations science-technologie-société. Si l'ESPCI Paris est le lieu où l'on forge jour après jour le monde de demain, l'ESPGG est le lieu où l'on en parle, où l'on anticipe ces progrès pour en comprendre les enjeux.

Cette année encore, nous vous concoctons des soirées déjantées et surprenantes, avec environ deux événements chaque mois.

Célébrer la recherche sous toutes ses formes (rencontres, débats, conférences, ateliers expérimentaux), faire se

rencontrer des artistes de tous horizons (de l'ombromane magicien au chanteur d'opéra en passant par le dessinateur de BD) avec des scientifiques, expérimenter des pratiques étonnantes (manger des insectes, faire de la harpe invisible, célébrer les prix *IgNobels*), débattre sur des questions sociotechniques telles que le transhumanisme, le bioart, ou encore le rôle des chercheurs face aux défis climatiques... font partie des choses que nous aimons organiser.

Vous avez un projet ? Vous souhaitez parler de vos recherches à l'extérieur de l'école ? N'hésitez pas à venir discuter avec nous : l'Espace des Sciences est avant tout un lieu où vous êtes invités à valoriser vos travaux, à rencontrer le public et à tester vos idées !

Nous sommes aussi là pour vous apporter un soutien technique, vous aider à réaliser vos projets et soutenir vos initiatives.

L'animation et la médiation scientifique vous intéressent ? Nous accueillons avec plaisir les étudiants bénévoles qui souhaiteraient partir à la rencontre du grand public mais aussi des chercheurs, via le projet *Têtes Chercheuses*.

A très bientôt à l'Espace !

Pour nous contacter :
contact-espgg@espci.fr

Toutes les infos sur
www.univ-psl.fr

/ Partenariats entreprises

et insertion professionnelle non académique

Crée en décembre 2014, le rôle de cette mission est d'entretenir un réseau de contacts avec les entreprises. Elle propose et met en œuvre la politique d'orientation et d'aide à l'insertion professionnelle des étudiants pour ce qui concerne les parcours non académiques, dans une perspective de diversification des débouchés.

En fonction des orientations stratégiques de l'établissement, le responsable « relations entreprises » tisse et entretient un réseau de contacts avec des partenaires du secteur privé, public ou associatif, dans l'optique de développer les possibilités de stages et de débouchés professionnels.

Son objectif est l'aide à l'insertion professionnelle de nos élèves et étudiants, en répondant à leurs questions, en leur proposant de l'information sur les métiers, les entreprises et en les accompagnant dans leur recherche de stage et d'emploi.

Contact : claire.omri@ens.fr

/ Pôle PESU

Avec le **Pôle PESU**, *Programmes pour l'Égalité Scolaire et Universitaire*, les élèves de l'ENS s'engagent dans les réflexions et les actions liées à l'égalité dans le système éducatif français.

Plusieurs programmes sont déjà mis en place :

TALENS

En tant qu'étudiant de l'École vous pourrez participer à des actions de tutorat auprès d'élèves de lycée. Ce programme de tutorat est destiné à aider des lycéens à entrer et à réussir dans l'enseignement supérieur. Grâce au travail que vous réaliserez avec votre groupe d'élèves lors des séances de tutorat ou via une plateforme ENT, les lycéens découvrent les exigences et les méthodes de travail de l'enseignement supérieur. Plusieurs sorties culturelles sont également organisées chaque année. Véritable initiation à l'enseignement et à la pédagogie, une journée de formation aura lieu en début d'année pour vous faire profiter de l'expérience des anciens tuteurs. Chaque année, un Campus est organisé dans les locaux de l'ENS pour familiariser les élèves avec la vie en internat et à les aider à reprendre un rythme avant la rentrée de septembre. Ce programme est mené en partenariat avec 10 lycées généraux d'Ile de France (académies de Créteil, Paris et Versailles).

ASTEP - LA MAIN À LA PÂTE

La Fondation *La main à la pâte* a pour mission de contribuer à améliorer la qualité de l'enseignement des sciences et des technologies à l'école primaire et au collège,

école du socle commun où se joue l'égalité des chances. Son action est tournée vers l'accompagnement et le développement professionnel des professeurs enseignant les sciences. Elle vise à aider les enseignants à mettre en œuvre une pédagogie d'investigation permettant de stimuler chez les élèves esprit scientifique, compréhension du monde et capacités d'expression.

PERSPECTIVES

Perspectives propose à des élèves de seconde générale et technologique un cursus de deux ans au cours duquel ils acquièrent une expertise académique sur une thématique précise en sciences de la nature ou sciences humaines. Le cursus s'articule autour d'une formation théorique et méthodologique dont le niveau d'exigences a pour objet de préparer les élèves à l'enseignement supérieur plutôt que de travailler sur la reprise de cours ou le soutien scolaire. Il est ponctué de conférences retransmises en direct ou en streaming.

ENS HORS LES MURS, TUTORAT LAMARTINE...

Il y a encore d'autres missions (comme le tutorat dans la Khâgne orpheline du Lycée Lamartine ou la mise en place d'un séminaire de lycéens) dans lesquelles vous pourrez vous investir auprès des jeunes qui sont à développer et à inventer. Les normaliens constituent le moteur de ces actions, et le pôle PESU les aide pour la mise en place, la logistique, le suivi...



3. L'ENS PRATIQUE

Présentation des services administratifs - **48**

Restauration - **51**

Logistique et carte multifonctions - **52**

Pôle Ressources Lettres (PRL) - **53**

Informatique - **54**

Pôle Santé - **56**

Prévention et sécurité - **58**

/ Présentation des services administratifs

RESSOURCES HUMAINES

Le service des ressources humaines est un service de 20 personnes qui est rattaché à la DGS. Il propose une politique des ressources humaines et en assure sa mise en œuvre au sein de l'École.

Sa mission se décline en plusieurs axes stratégiques :

- Il **pilote la masse salariale et le plafond d'emploi** en regard des objectifs fixés par la politique d'établissement.
- Il **accompagne** les unités de l'Ecole sur leur organisation et les collectifs de travail dans le cadre d'une politique de gestion prévisionnelle des compétences.
- Il assure la **gestion individualisée** des personnels, du recrutement au départ : paie, carrière, mobilité, action sociale.
- Il est chargé du pilotage de toutes les campagnes collectives de recrutement, de promotion et de mobilité des personnels enseignants, enseignant-chercheurs, administratifs et techniques (BIATSS).
- Il définit et pilote la **formation professionnelle** et prépare les personnels aux concours
- Il veille au bon fonctionnement **des instances et du dialogue** avec les partenaires sociaux.

CONTACT

Tél. : 01 44 32 29 00

ressources-humaines@ens.fr

LOGISTIQUE

Le service logistique a pour mission d'organiser la vie des campus. Il fonctionne sur tous les sites et a en charge :

- l'accueil
- le courrier
- les cartes multifonctions
- la réservation des salles
- l'organisation de l'évènementiel
- l'entretien des locaux et des espaces verts
- l'hébergement
- la cafétéria de Jourdan

CONTACT

Tél. : 01 44 32 31 16

logistique@ens.fr

PATRIMOINE

Le service patrimoine de l'ENS comprend environ 110 000m² de surface de bâtiments répartis sur 4 sites géographiques :

- la Montagne Sainte Geneviève
- Jourdan
- Montrouge
- Foljuif

L'ensemble est la propriété de l'Etat excepté Foljuif, un domaine de 76 ha situé en bordure de la forêt de Fontainebleau, bien propre de l'école.

Ce parc patrimonial est très hétérogène. Du milieu du XIX^e siècle (bâtiment historique du 45 rue d'Ulm), en passant par les années 30 (entre la rue Lhomond et la rue Erasme), les années 70 (46 rue d'Ulm), jusqu'au dernier né, le NIR construit en 2006. La nature des locaux est aussi très différente (enseignement, recherche, restaurant, bibliothèque, internat...)

Les missions du Service Patrimoine sont complexes et variées, elles concernent à la fois de grands projets structurants, des interventions de mise aux normes des bâtiments, et une maintenance générale du parc immobilier.

Le service patrimoine doit répondre aux besoins de locaux neufs, aux exigences de conservation en bon état de fonctionnement et de sécurité de l'existant, aux besoins d'adaptation et de développement des différentes infrastructures immobilières.

CONTACT

Tél. : 01 44 32 34 61

travaux@ens.fr

SERVICE FINANCIER ET COMPTABLE

Les principales missions du service sont regroupées dans des pôles spécialisés par domaine :

- Pôle Marchés publics
- Pôle Contrats et partenariats : Aide au montage de projets de recherche, et de leur gestion administrative et financière,
- Pôle Recettes : Comptabilisation et facturation des différentes recettes de l'établissement,
- Pôle Dépenses : Paiement des dépenses d'investissement et de fonctionnement y compris les dépenses de personnel et les bourses ainsi que les frais de mission,
- Pôle Budget / Contrôle de gestion,
- Pôle Comptabilité / Trésorerie.

CONTACT

Tél. : 01 44 32 29 00

finance@ens.fr

CENTRE DE RESSOURCES INFORMATIQUES

Le centre de ressources informatiques assure la mise en œuvre de la politique définie par la Direction des systèmes d'information de l'établissement. Il intervient principalement auprès de la Direction et de ses services, des départements littéraires, du département d'études cognitives et des bibliothèques.

Le CRI propose 4 axes de service :

- Assistance technique et exploitation
- Infrastructure Systèmes, Réseau et téléphonie
- Applications et développement
- Technologies Web (Internet et Intranet)

Les missions du centre de ressources informatiques sont de garantir :

- l'assistance aux usagers
- le fonctionnement technique et l'évolution du système d'information de l'établissement
- la conception, le développement et le déploiement de logiciels
- la mise à disposition de services et d'applications (notamment l'Environnement Numérique de Travail) dédiés aux usagers (étudiants, enseignants-chercheurs, administratifs)
- la gestion du parc informatique
- le maintien en condition opérationnelle de l'infrastructure réseaux et serveurs, au cœur du système d'information
- la veille technologique

CONTACT

Tél. : 01 44 32 28 30
assistance-cri@ens.fr

/ Restauration

L'École dispose d'une cantine.

La cantine est ouverte du lundi au vendredi pour le déjeuner de 11h40 à 14h.

La cafétéria d'Ulm est ouverte toute la journée du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30.

La cantine d'Ulm propose également un service de prestations exceptionnelles (pauses café, cocktails, buffets, diners).

TARIFS ÉLÈVES OU ÉTUDIANTS :

Les tarifs sont variables selon le statut des usagers. Ils sont consultables sur l'intranet.

CONDITIONS PERMETTANT D'ACCEDER AU RESTAURANT :

Avoir une carte multifonctions en cours de validité ET avoir crédité son compte restauration par carte bancaire, sur la borne automatique à l'entrée du restaurant d'Ulm et dans le hall d'entrée à Jourdan.

/ Logistique et carte multifonctions

FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL

Le service de la logistique a en charge :

- L'entretien et l'aménagement des locaux
- Les accueils
- Le service du courrier, des casiers
courriers seront mis à votre disposition
dans les jours qui suivent la rentrée, ils
seront situés près des bureaux du COF
- La réservation des salles
- L'attribution des cartes multifonctions
- L'hébergement

Sur INTRANET, la rubrique logistique est
détaillée en sous-rubriques et donne
nombre de renseignements pratiques.

Il est également possible et même vivement
recommandé, de formuler vos demandes
par courriel en fonction de leur objet :

- Pour toute demande liée
éventuellement à votre logement à
l'ENS : hebergement@ens.fr
- Pour l'utilisation des salles à :
reservation.salle@ens.fr
- Pour les problèmes d'entretien de
locaux à : logistique@ens.fr
- Pour les demandes de matériel audio/
vidéo à : audiovideo@ens.fr
- Les demandes de travaux, qui relèvent
du service du Patrimoine, sont à
adresser à : travaux@ens.fr

CARTE MULTIFONCTIONS

À votre arrivée à l'École, une carte
multifonctions vous sera délivrée. Elle vous
permettra :

- D'accéder à tout ou partie des locaux de
l'École, selon les droits qui attribués par
défaut selon le département d'accueil
et/ou par le service prévention et
sécurité par le biais d'une demande
d'accès particuliers ;
- D'accéder aux bibliothèques de l'École
et d'y emprunter des livres selon vos
droits et sous réserve de « l'activation »
de la carte dans chacune d'entre elles ;
- D'accéder au restaurant et aux
cafétérias de l'École.

Le support de la carte est réimprimable. Il
vous appartient de la conserver en bon état.

Pour un problème avec votre carte
envoyez un courriel à :

cartes@ens.fr

/ Pôle Ressources Lettres (PRL)

Au carrefour des Départements Lettres et des Services de l'ENS, le Pôle Ressources Lettres
est une entité visant à soutenir les Départements dans les domaines tant administratifs
et financiers que de ressources humaines ou de scolarité. Il a également comme mission
d'accompagner les chercheurs dans leur démarche de demande et de gestion de crédits.

Responsable : Annabelle MILLEVILLE

Secrétariat :

Gilles DRUILHE : 01 44 32 32 04

Emilie DUGUÉ : 01 44 32 32 05

45 rue d'Ulm, 75005 Paris

3^{ème} étage escalier E

pole.ressources.lettres@ens.fr

/ Informatique

Une charte encadre les conditions d'un bon usage de l'informatique au sein de l'École normale supérieure. Elle est accessible par ce lien : www.ssi.ens.fr/charte
L'accès à internet (non facturé) demande des règles d'utilisation professionnelle.

QUI GÈRE QUOI ?

Réseau des chambres, ENT, GPS : Centre des Ressources Informatiques et des élèves
Contact : cri@ens.fr et rezo@clipper.ens.fr
Site : www.eleves.ens.fr/rezo

Salles libre-service, mail : Service de Prestations Informatiques
Contact : spi@ens.fr
Site : www.spi.ens.fr

Sécurité informatique
Contact : rssi@ens.fr

Papier imprimantes : À la charge des usagers
Salles des départements : Les départements

BUREAUX

Centre des Ressources Informatiques et des élèves (CRI)
Pavillon Pasteur, au dos de la loge du 45 rue d'Ulm

Service de Prestations Informatiques (SPI)
Bureaux B6, B5, aile Rataud, département d'Informatique

LE RÉSEAU DANS LES CHAMBRES

Pour demander à être enregistré, envoyer à rezo@clipper.ens.fr son numéro de chambre, son bâtiment et aussi son adresse MAC (*Commandes : ipconfig/all sur Windows, ifconfig eth0 sur Linux, ifconfig -a sur Mac*).

LES USAGES

Usage professionnel uniquement, avec des contraintes de sécurité.

Le courrier électronique **sur votre adresse ENS** est utilisé pour des informations administratives, pédagogiques, et doit donc **être lu régulièrement**. Certaines informations ne sont adressées qu'à des listes de diffusion (mailing-lists) sur lesquelles il est nécessaire de s'inscrire ou se faire inscrire.

Il existe des listes de diffusion pour obtenir des informations sur les Corps et les entreprises : corps@ens.fr et entreprises@ens.fr
Les inscriptions et les désinscriptions se font sur le serveur : lists.ens.fr/www

VOTRE ACCÈS MAIL

Le courrier électronique peut être lu soit directement soit en le faisant suivre, à vos risques et périls. Certaines informations sont envoyées uniquement par mail.

Votre adresse mail : prenom.nom@ens.fr ou login@clipper.ens.fr (c'est une même boîte)
Identifiant et mot de passe : comme dans les salles libre-service
Pour des clients lourds de messageries (Outlook, Thunderbird...) :

- Serveur IMAPS : clipper.ens.fr
- Serveur SMTPS : clipper.ens.fr

Accès Webmail : <https://www.mail.ens.fr/clipper>

LES SALLES LIBRE-SERVICE

Accès via l'identifiant et le mot de passe donné sur un papier personnalisé le jour de la rentrée.

BÂTIMENT	EMPLACEMENT
45 rue d'Ulm	Salle Info 3 et Info 4, niveau-1 du NIR Salle Informatique, près du Monument aux morts
Jourdan	Rez de chaussée du bâtiment B
Montrouge	7ème étage de la Tour C

ENT, GPS, RÉSEAUX WIFI ENS-ULM

Accès via l'identifiant et le mot de passe donné par le CRI sur un papier personnalisé le jour de la rentrée.

Le Dr Marie-Christine LE DOZE, médecin de prévention effectue le suivi des personnels enseignants-chercheurs, des doctorants, des personnels administratifs (BIATTS) -titulaires comme contractuels- et des élèves fonctionnaires stagiaires.

Elle intervient dans la gestion des accidents du travail et accompagne le service de gestion des ressources humaines dans ses missions d'intégration des personnels handicapés.

Le Dr LE DOZE reçoit du lundi au jeudi, sur rendez-vous ou convocation.

Pour mémoire : la médecine de prévention ne peut se substituer à la médecine générale, de plus elle n'est pas habilitée à délivrer des ordonnances et des certificats médicaux.

Le Dr Jean-Christophe MACCOTTA, psychiatre, spécialiste des troubles du jeune adulte est prioritairement au service des élèves et des étudiants.

Il reçoit le vendredi matin sur rendez-vous.

Deux infirmières vous accueillent au Pôle santé.

PÔLE SANTÉ DE L'ENS

- Secrétariat médical : 01 44 32 36 46
- Infirmières ou médecins : 01 44 32 31 49 ou 01 44 32 36 49
- Mail : pole.sante@ens.fr

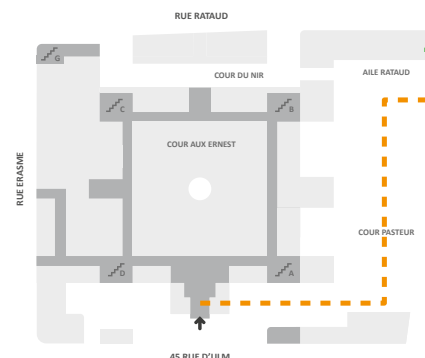
En cas d'urgence contacter le 44 44 ou SOS médecins au 01 47 07 77 77

OBLIGATIONS DES ÉLÈVES FONCTIONNAIRES STAGIAIRES

- Consultation chez un médecin agréé dans le courant du 1^{er} trimestre afin de valider l'entrée dans la fonction publique. L'élève prend rendez-vous (liste dans la mallette d'accueil). Un avis d'aptitude est remis à l'élève. L'élève transmet l'avis au service des ressources humaines : Edna CHARNAY (SRH, 29 rue d'Ulm, 3^{ème} étage).
- Consultation - sur convocation - à la médecine de prévention de l'ENS dans le courant de l'année. Un dossier médical est ouvert pour l'élève salarié.

COMMENT ACCÈDER AU PÔLE SANTÉ ?

Cour pasteur Bâtiment Rataud
1^{er} étage à proximité du DMA



CENTRES DE SOINS PROCHES DE L'ENS

Centre médical de l'épée de bois
(consultations médecine générale et spécialités)
3 rue de l'épée de bois, 75005 Paris
Tél. 01 4 35 85 83

Institut Arthur Vernes (consultations de médecine générale et spécialités)
36 rue d'Assas, 75006 Paris
Tél. 01 44 39 25 80

Centre de Santé du square de la Mutualité
(consultations médecine générale et spécialités - soins dentaires - imagerie médicale- laboratoire analyses médicales),
1-3 Square de la Mutualité, 75005 Paris
Tél. 01 55 25 01 90

Institut Fournier (Centre de dépistage anonyme et gratuit)
25 Bd St Jacques, 75014 Paris
Tél. 01 40 78 26 56

Centres Médico-Psychologiques :

- 24 rue des Fossés Saint-Jacques, 75005 Paris
Tél. 01 45 65 63 89
- 145 bis rue d'Alésia, 75014 Paris
Tél. 01 45 65 61 01
- 7 rue Amaury Duval, 92120 Montrouge
Tél. 01 46 57 27 29

/ Prévention et sécurité

Établissement ancien, l'École normale supérieure dispose de locaux de configurations et d'âges variés. Les activités y sont de nature fort différente (enseignement, recherche, internat, restauration...) et il en résulte des contraintes fortes en matière de sécurité. Celles-ci nécessitent que chacun des acteurs de l'ENS ait une claire conscience de quelques règles simples dont l'application peut être déterminante en situation d'urgence.

POSTE CENTRAL DE SÉCURITÉ ET NUMÉRO INTERNE D'URGENCE

La loge du site où vous vous trouvez est le poste central de sécurité de ce site. Il existe un abrégé de numéro d'urgence interne pour les urgences 24h/24 : le **44 44**

CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

PRÉVENTION :

Signalez les imperfections afin qu'il y soit remédié par mail à securite@ens.fr ou au moyen des registres santé et sécurité au travail qui se trouvent dans les loges. Fermez portes et fenêtres en quittant votre lieu de travail ou de vie. Assurez le dégagement des issues et allées. Dans les salles, toutes les issues doivent être déverrouillées pendant la présence du public et refermées en fin d'utilisation. Un défaut de vérification engage la responsabilité des intervenants. Repérez les appareils de secours contre l'incendie (déclencheurs manuels, extincteurs...).

Enregistrez le numéro d'urgence interne dans votre répertoire !

En cas d'alerte ou d'urgence, de quelque nature que ce soit, appelez :

- Site Ulm : **01.44.32.37.77**
- Site Jourdan : **01.43.13.61.01**
- Site Montrouge : **01.58.07.65.18**
- Site de Foljuif : **06.08.32.66.14**

Apprenez à connaître leur mode d'emploi.

La détérioration ou l'usage abusif des dispositifs de sécurité, plans et panneaux de signalisation, extincteurs, etc. sont interdits. De tels actes engagent la responsabilité de leurs auteurs, sur le plan civil et pénal.

ALERTE :

Dès la découverte d'un feu ou d'un incident suspect :

- Prévenez toujours le poste central de sécurité en composant le numéro d'urgence interne
- Prévenez, le cas échéant, les Sapeurs pompiers en composant le 18, le SAMU le 15, la Police le 17, le numéro d'urgence européen au 112 ou , le numéro d'urgence par SMS pour les sourds et malentendants au 114
- Ne raccrochez jamais le premier.

EXTINCTION :

Dans les premières secondes, un début d'incendie est aisément maîtrisable.

Attaquez ou faites attaquer le foyer avec les extincteurs appropriés répartis dans les circulations.

ÉVACUATION :

Dès l'audition du signal d'évacuation, évacuez le local où vous vous trouvez.

Fermez la porte et la fenêtre du local

Attention : une porte ne doit jamais être fermée à clé afin de ne pas retarder l'intervention des secours.

Suivez les instructions des guides d'évacuation (personnes munies de brassards verts). Empruntez toujours les escaliers. Il ne faut jamais, en cas de feu, utiliser les ascenseurs, même si le courant électrique n'est pas coupé.

Ne revenez jamais en arrière sans y avoir été invité.

Conservez votre calme. Si la fumée a envahi les dégagements, baissez-vous et appliquez votre mouchoir, même sec, sur le nez et la bouche.

Rejoignez la zone de rassemblement adéquate parmi celles qui ont été prédéfinies :

- Hall du 45 rue d'Ulm (en général)
- Hall du 46 rue d'Ulm ou cour Pasteur (pour le 45 rue d'Ulm)
- Pelouse (Jourdan)
- Pelouse du terrain de tennis ou de l'internat (Montrouge)

Si les dégagements sont impraticables, fermez bien la porte du local, portez-vous aux fenêtres, sans les ouvrir et manifestez votre présence.

SÉCURITÉ SANTÉ :

L'infirmerie est joignable au poste téléphonique : 31 49 ou 36 46 ; vous devez appeler avant de vous déplacer.

Pour les cas relevant de l'urgence, prévenez toujours le numéro d'urgence interne. Prévenez le SAMU en composant le 15 (il est à noter qu'un médecin régulateur peut alors donner de simples conseils ou envoyer les secours appropriés).

SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS :

L'École maintient sa tradition d'ouverture et l'accès aux bâtiments n'est limité qu'en période de moindre activité (la nuit, le week-end et pendant les vacances). Toutefois, des contrôles pouvant s'avérer nécessaires, les personnes sont invitées à se munir en permanence de leur carte d'accès ou d'un document officiel attestant de leur lien avec l'ENS. Ces documents ne pourront bien évidemment être pris en compte que s'ils sont à jour.

Il découle de cette tradition d'ouverture, une obligation de vigilance de tous les membres de la communauté pour la sécurité des personnes et des biens. Chacun doit s'efforcer de veiller personnellement au renforcement de cette sécurité. L'École n'assume en particulier aucune responsabilité à l'égard des biens personnels, ni à l'égard des personnes n'appartenant pas à l'établissement et qui y sont introduites sans autorisation expresse de l'administration de l'École.

Toute personne suspecte doit être signalée sans délai à la loge et chacun doit demeurer attentif aux appels de ses voisins.

En cas d'absence, même très brève, de son occupant, la chambre doit être refermée à clé, de même que pendant le sommeil. Il est vivement recommandé d'éviter le dépôt d'une clé de chambre dans un casier. De même, les clés de salles de cours et autres locaux prêtées doivent être conservées avec soin, être retournées après usage à l'administration et ne jamais être déposées dans un casier ou autre lieu d'accès public.



4. ANNEXES

Plans - 62

Site Montagne Sainte Geneviève

- 45 rue d'Ulm, 75005 Paris (RDC) - **65**
- 45 rue d'Ulm, 75005 Paris (Sous-sol) - **66**
- 45 rue d'Ulm, 75005 Paris (1^{er} étage) - **67**
- 45 rue d'Ulm, 75005 Paris (2^{ème} étage) - **68**
- 45 rue d'Ulm, 75005 Paris (Bibliothèque) - **69**
- 29 rue d'Ulm, 75005 Paris (RDC) - **70**
- 29 rue d'Ulm, 75005 Paris (1^{er} étage) - **71**
- 29 rue d'Ulm, 75005 Paris (2^{ème} étage) - **72**
- 29 rue d'Ulm, 75005 Paris (3^{ème} étage) - **73**
- 46 rue d'Ulm, 75005 Paris - **74**
- 24 rue Lhomond, 75005 Paris - **75**

Site Jourdan

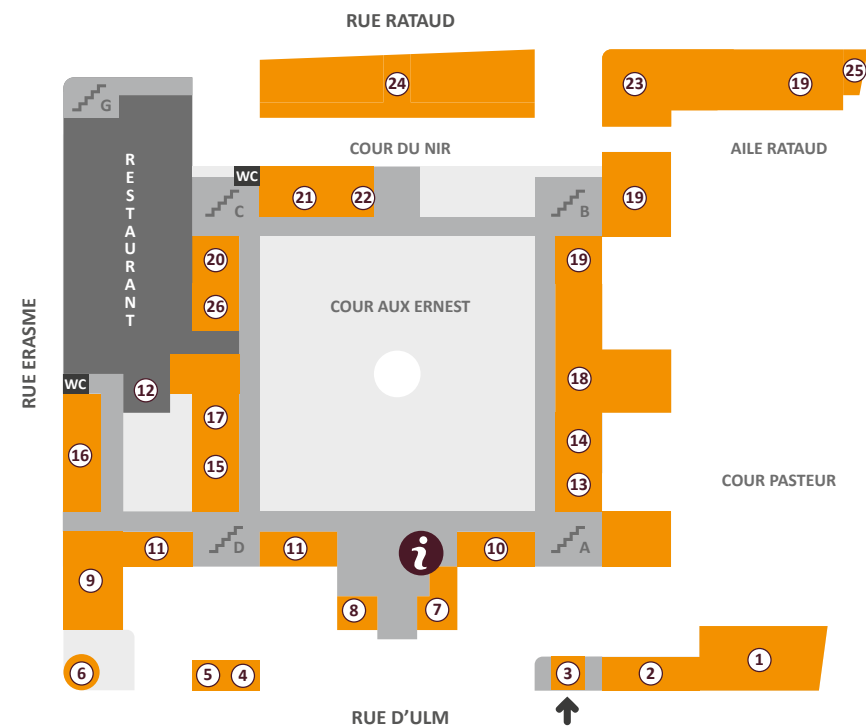
- 48 boulevard Jourdan, 75014 Paris - **76**

Site Montrouge

- 1 rue Maurice Arnoux, 92120 Montrouge - **77**

45 RUE D'ULM, 75005 PARIS

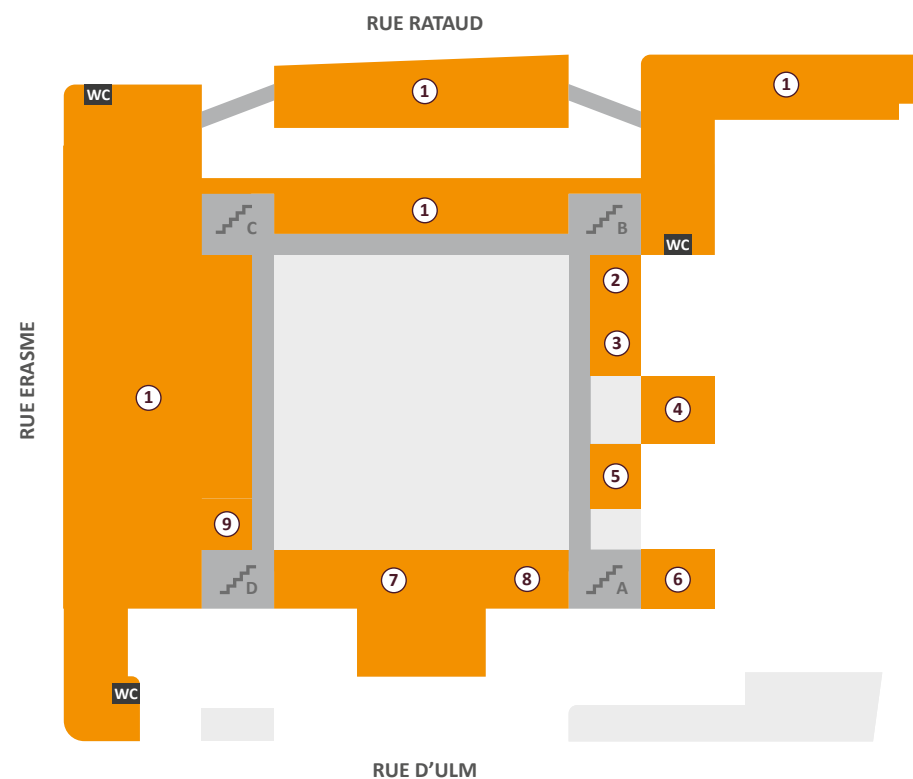
RdC



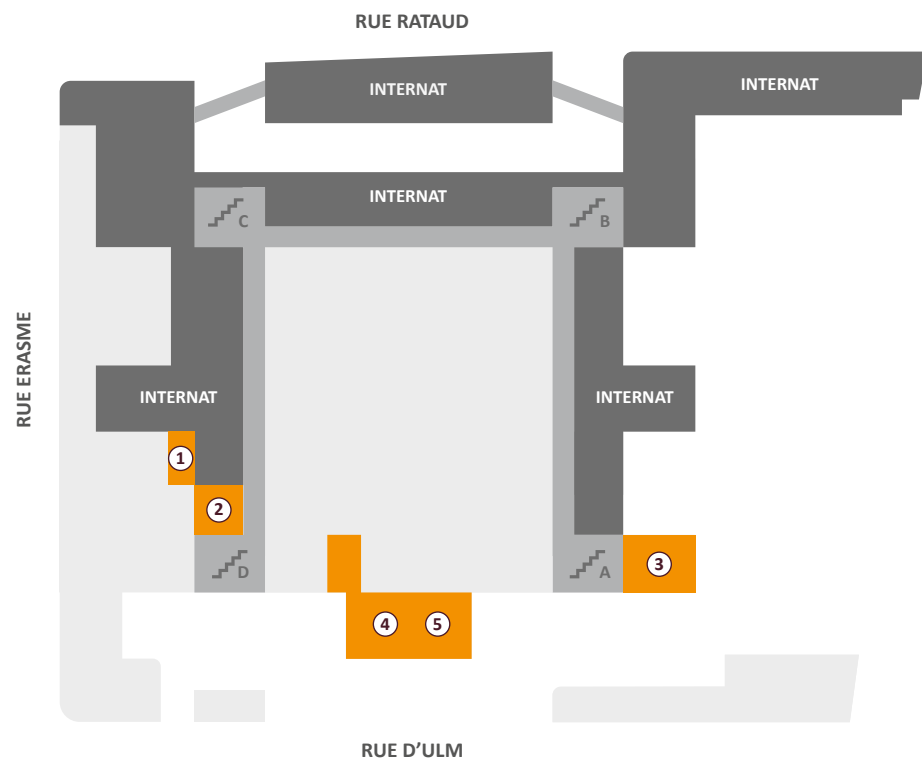
- | | |
|---|---|
| i Accueil | 14 Salle Celan |
| 1 Département de Philosophie | 15 Service Logistique |
| 2 Centre de Ressources Informatiques - CRI | 16 Département Histoire et Théorie des Arts |
| 3 Poste central de sécurité | 17 Salle Weil |
| 4 Service Courrier | 18 Département des Sciences de l'Antiquité (DSA) |
| 5 Service Logistique | 19 Département Mathématiques (DMA) |
| 6 Rotonde | 20 Salle Aron / Vie Étudiante |
| 7 Relations Internationales | 21 BDthèque |
| 8 Direction des Études | 22 Salle des Élèves / Vie Étudiante / COF |
| 9 Salle Dussane | 23 Département Informatique |
| 10 Pôle Communication | 24 NIR, entrées LSH et DMA |
| 11 Scolarité et concours (SAE) | 25 Pôle Santé |
| 12 Cafétériat | 26 Pôle hébergement |
| 13 Salle Beckett | |



- ① Théâtre (1^{er} sous-sol)
- ② K-Fêt (1^{er} sous-sol)
- ③ Amphithéâtre Rataud (RdC Rue Rataud, plancher bas NIR ou 1^{er} Sous-Sol)
- ④ Salle d'Expression Artistique (RdC Rue Rataud, plancher bas NIR ou 1^{er} Sous-Sol)
- ⑤ Gymnase (2^{ème} sous-sol)
- ⑥ Salles U-V-R / Salle Cartan (2^{ème} sous-sol)
- ⑦ Salles Informatique (1^{er} sous-sol NIR)



- ① Bibliothèque
- ② Direction du Département Mathématiques et applications (DMA)
- ③ Salle des Résistants
- ④ Département LILA
- ⑤ Salle Cavaillès
- ⑥ Salle des Actes
- ⑦ Bureaux de la Direction
- ⑧ Direction Générale des Services
- ⑨ Salle F / Archéologie

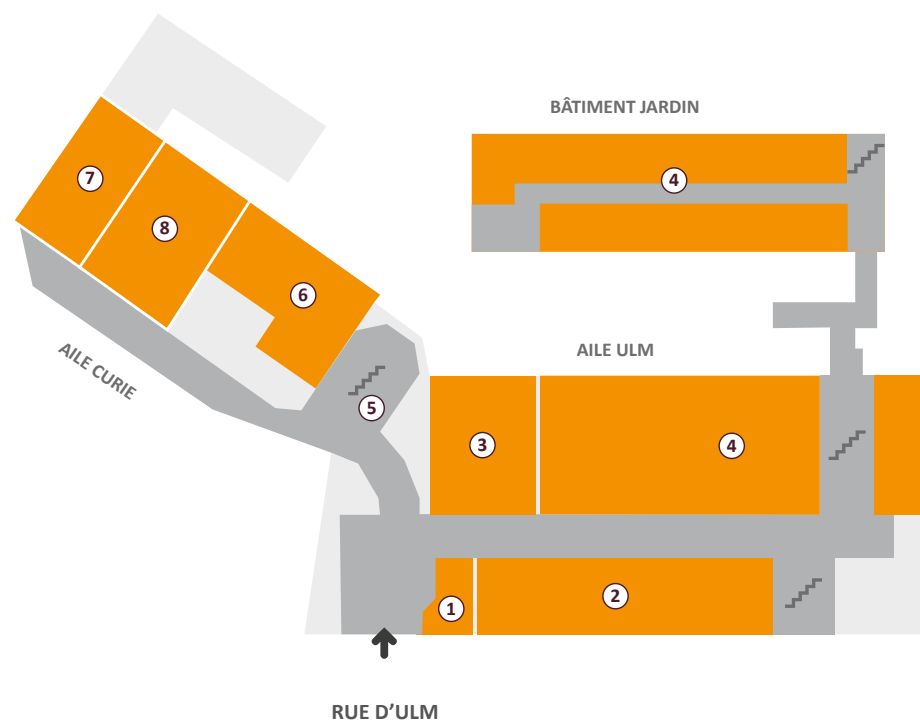


- ① Département Histoire
- ② Salle Histoire
- ③ Département Espace des Langues Cultures d'Ailleurs - ECLA
- ④ TREC - INRIA
- ⑤ Éditions Rue d'Ulm

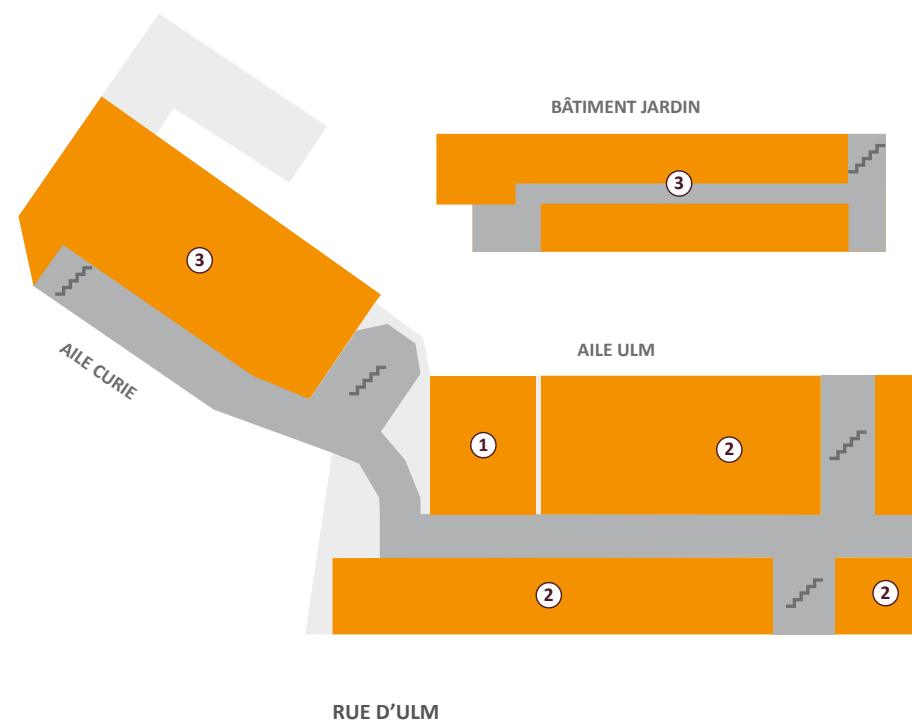


- ① Littérature Française
- ② Littérature ancienne et didactique, Philologie, Sciences de l'éducation
- ③ Archéologie, Publications académiques, Histoire ancienne
- ④ Littérature étrangère et française, Histoire littéraire, Philosophie de l'Histoire, Biographie universelle, Thèses
- ⑤ Histoire moderne et universelle, Géographie, Sociologie, Cartes et Atlas
- ⑥ Histoire de France et moderne, Beaux-arts, Musique, Biographie particulière
- ⑦ Philosophie, Théologie, Bibliographie, Législation, Encyclopédies

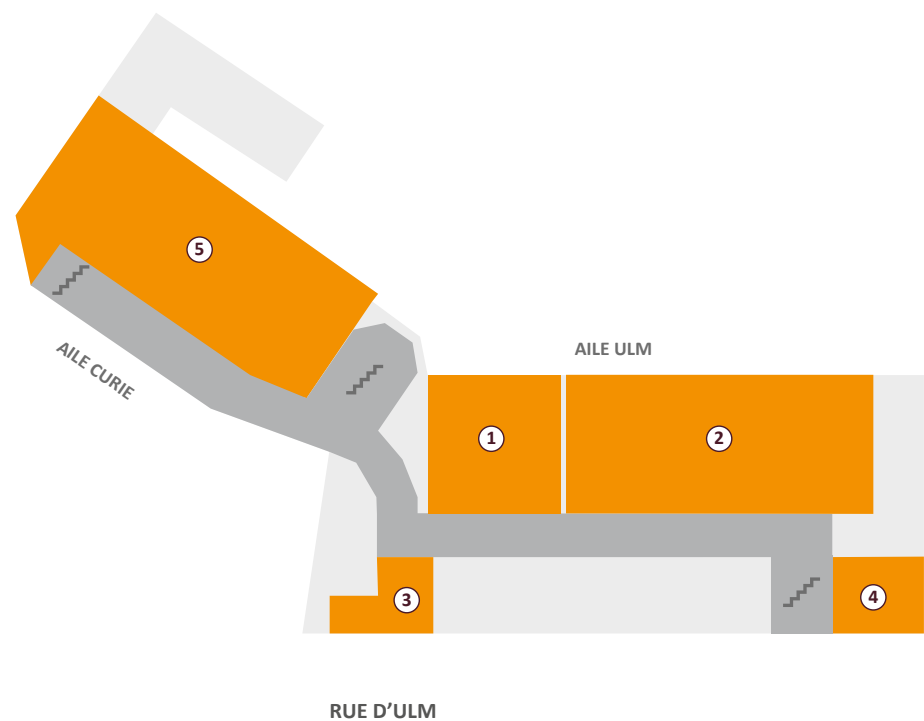
- ① Secrétariat
- ② Salle des périodiques
- ③ Renseignements bibliographiques
- ★ Encyclopédies, dictionnaires
- L Lecteur de microformes
- T Thèses sur microfiches
- F Fichiers papier



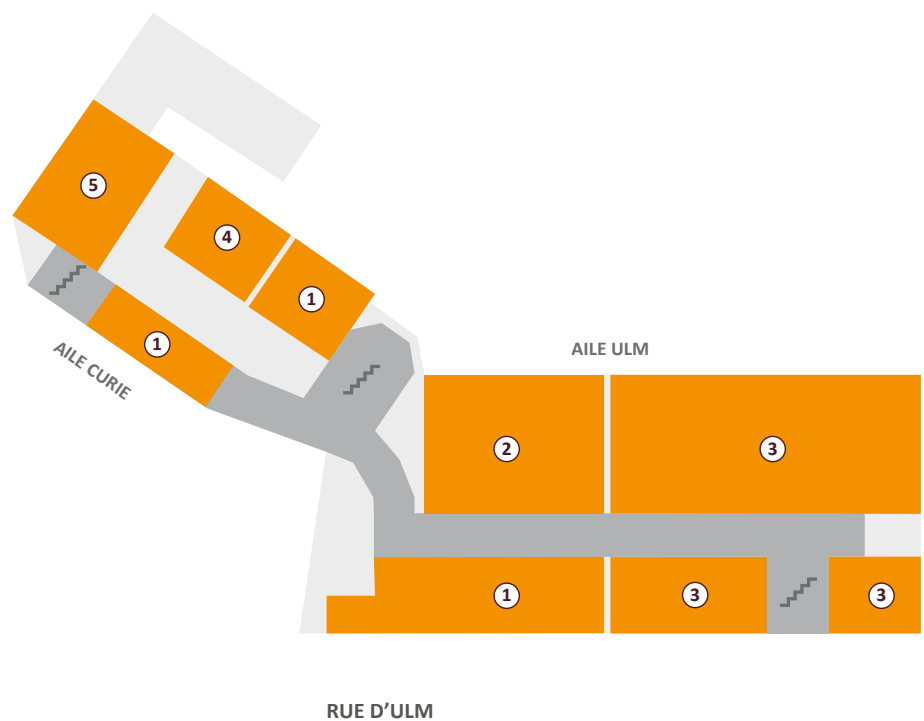
- ① Accueil
- ② Fondation Pierre Gilles de Gennes
- ③ CAPHÉS
- ④ Département d'Études cognitives (DEC)
- ⑤ Accès salle Jean Jaurès (Sous-Sol)
- ⑥ CAPHÉS - Bureaux
- ⑦ Salle Assia Djebar
- ⑧ Salle Théodule Ribot



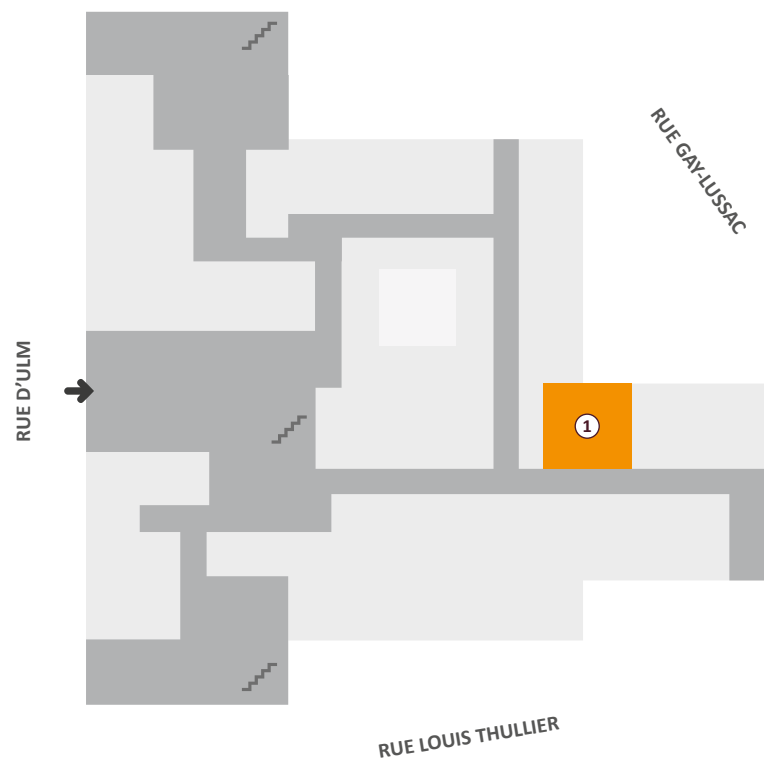
- ① Salle Langevin
- ② Bibliothèque des sciences expérimentales (BSE)
- ③ Département d'Études cognitives (DEC)



- ① Salles de cours 236
- ② Salles de cours 235 A, B, C
- ③ Labex TransferS
- ④ Pôle PESU
- ⑤ Département d'Études cognitives (DEC)



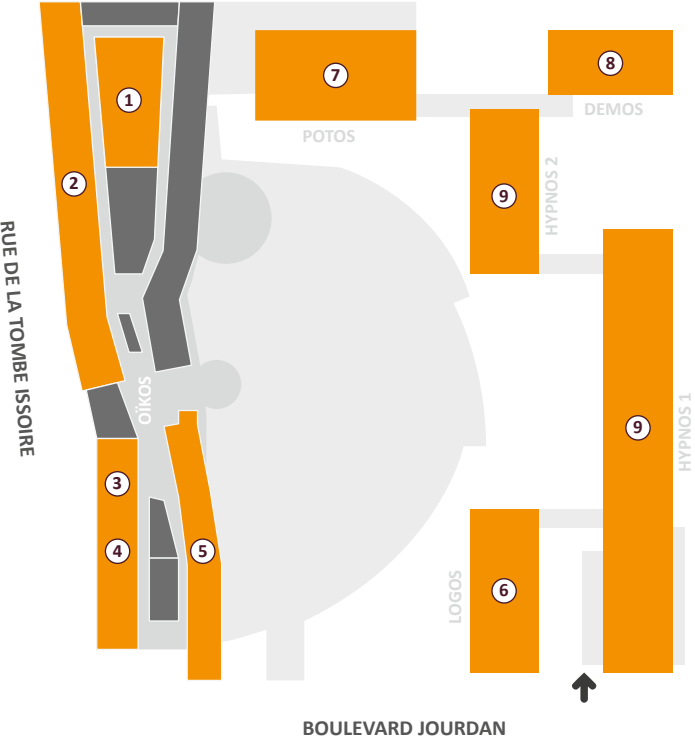
- ① Service financier
- ② Agence comptable
- ③ Service de ressources humaines
- ④ Marchés publics
- ⑤ Centre Cavallès



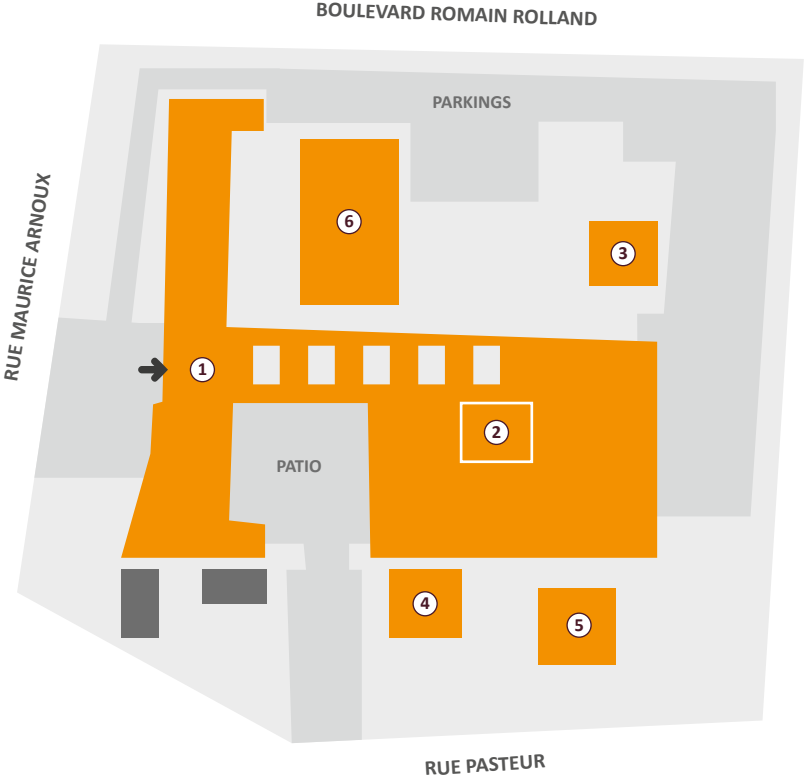
- ① Service pédagogique du Département Biologie (5^{ème} étage)



- ① Secrétariat pédagogique et Direction des Études du Département Physique (RDC)
 ② Secrétariat pédagogique et Direction des Études du Département Chimie - E111 (1^{er} étage)
 ③ Secrétariat pédagogique et Direction des Études du Département Géosciences - E324 (3^{ème} étage)



- ① Amphithéâtre
- ② Salles de cours
- ③ CEPREMAP CMH (4^{ème} étage)
- ④ Salle informatique (4^{ème} étage)
- ⑤ CEPREMAP CMH - Sciences économiques (5^{ème} étage)
- ⑥ PSL
- ⑦ Restauration / Cafétéria
- ⑧ Géographie / CEDRE (RDC) - CMH / INRA (1^{er} étage) - PSL / Salle de cours (2^{ème} étage)
- ⑨ Hébergement



- ① Locaux TP Physique/Chimie et Chirurgie Dentaire
- ② Tour A
- ③ Tour L
- ④ Tour B - Internat
- ⑤ Tour C - Internat
- ⑥ Terrain de tennis



École normale supérieure - 45 rue d'Ulm, 75005 Paris
Tél. +33 (0)1 44 32 30 00 - Fax. +33 (0)1 44 32 20 99 - com@ens.fr
www.ens.fr